

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ENQUETES ET
DES STATISTIQUES AGRICOLES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
SURVEYS AND STATISTICS

RAPPORT

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Décembre 2020

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ENQUETES ET
DES STATISTIQUES AGRICOLES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
SURVEYS AND STATISTICS

RAPPORT

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Réalisée par la

Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles

Décembre 2020

AVANT-PROPOS

L'évaluation de la campagne agricole et des disponibilités alimentaires est une activité régaliennne du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) exécutée par la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA). Cette activité est habituellement réalisée au moyen d'une enquête sur toute l'étendue du territoire national au terme de chaque campagne agricole.

Le présent rapport restitue les résultats de l'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les Régions suivantes : Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest. Cette publication s'inscrit dans le cadre du Plan de relance des activités de la DESA validé au mois de septembre 2020. Ladite publication intervient quatre (04) ans après la dernière du genre qui s'était réalisée en 2016 et dont les données étaient déjà obsolètes. Elle a donc pour objectif de mettre à la disposition des intervenants du sous-secteur agricole des données fiables et actualisées afin d'améliorer la productivité agricole et lutter contre l'insécurité alimentaire dans notre pays.

Cette évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a été réalisée du 1^{er} au 31 juillet 2020 avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans vingt-sept (27) départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest. Les données collectées ont concerné la période allant d'Avril 2019 à Mars 2020. Les informations collectées dans chaque région ont principalement porté sur les thématiques ci-après : la production et le rendement des produits agricoles ; l'utilisation des facteurs de production ; les prix des produits agricoles ; les données pluviométriques ; la disponibilité des produits agricoles et les principaux chocs et sinistres enregistrés au cours de la campagne.

C'est le lieu d'adresser nos remerciements au personnel sans lequel cette collecte n'aurait pas eu lieu. Il s'agit notamment du personnel de la DESA, des Chefs de Services Régionaux des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (CSRESA) et du personnel du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA). Les remerciements vont aussi à l'endroit du personnel des services déconcentrés du MINADER, notamment les Délégués Régionaux de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADER), les Délégués Départementaux de l'Agriculture et du Développement Rural (DDADER) et les Chefs Sections Départementales des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (CSDESA) qui ont réservé un accueil chaleureux aux équipes et ont fortement été impliqués dans la réalisation de cette enquête.

**Le Ministre de l'Agriculture et
du Développement Rural**

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	1
1.1	Situation macro-économique	1
1.2	Caractéristiques du secteur agricole	2
1.3	Méthodologie de l'enquête	4
1.3.1	Objectifs de l'enquête	4
1.3.2	Champ géographique de l'enquête	4
1.3.3	Méthode de collecte	4
1.3.4	Personnel de collecte	4
1.3.5	Outils de collecte	4
1.3.6	Exploitation et analyse des données	4
1.4	Contraintes	5
2	EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020	6
2.1	Production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020	6
2.1.1	Région de l'Adamaoua	6
2.1.2	Région de l'Est.....	7
2.1.3	Région de l'Extrême-Nord	8
2.1.4	Région du Nord.....	9
2.1.5	Région de l'Ouest	10
2.2	Production de la viande	11
2.2.1	Région de l'Adamaoua	11
2.2.2	Région de l'Est.....	12
2.2.3	Région de l'Extrême-Nord	12
2.2.4	Région du Nord.....	13
2.2.5	Région de l'Ouest	13
2.2.6	Production halieutique	13
2.3	Prix des produits agricoles	13
2.3.1	Région de l'Extrême-Nord	13
2.3.2	Région du Nord.....	14
2.3.3	Région de l'Adamaoua	14
2.3.4	Région de l'Est.....	15
2.3.5	Région de l'Ouest	16
2.4	Faits saillants	16
3	PRINCIPAUX FACTEURS AYANT AFFECTÉ LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020.....	17
3.1	Facteurs de production	17
3.1.1	Intrants et matériels agricoles.....	17
3.1.2	Semences animales, produits vétérinaires et aliments pour bétail	17
3.2	Facteurs naturels	18
3.2.1	Région de l'Adamaoua	18

3.2.2	Région de l'Extrême-Nord	18
3.2.3	Région du Nord.....	19
3.2.4	Région de l'Est.....	19
3.2.5	Région de l'Ouest	20
3.3	Catastrophes/sinistres	21
3.3.1	Inondations/chute des grêlons.....	21
3.3.2	Glissements de terrain.....	21
3.3.3	Feux de brousse	21
3.3.4	Attaques des cultures et maladies des cultures	21
3.4	Facteurs humains	21
3.4.1	Déplacement des populations	21
3.4.2	Aides humanitaires	22
4	DISPONIBILITE DES STOCKS DES PRODUITS AGRICOLES	23
4.1	Productions des cultures vivrières des cinq régions	23
4.1.1	Région de l'Adamaoua	23
4.1.2	Région de l'Est.....	24
4.1.3	Région de l'Extrême-Nord	25
4.1.4	Région du Nord.....	25
4.1.5	Région de l'Ouest	26
4.2	Couverture des besoins céréaliers dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord	27
4.3	Taux de couverture vivrier	28
4.3.1	Région de l'Adamaoua	29
4.3.2	Région de l'Extrême-Nord	29
4.3.3	Région de l'Ouest	29
5	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
5.1	Conclusion	31
5.2	Suggestions et Recommandations.....	32
6	REFERENCES	34
7	ANNEXE 1: CALENDRIER AGRICOLE.....	35
8	ANNEXE 2 BILAN VIVRIER PAR DEPARTEMENT	36
9	ANNEXE 3 : EQUIPE DE L'ENQUETE	38

SIGLES ET ACRONYMES

BUCREP	: Bureau central des recensements et des études de population
CE	: Chef d'équipe
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CIAR	: Cellule des informations et de l'alerte rapide
CDMT	: Cadre de dépenses à moyens termes
CSDESA	: Chef section départementale des enquêtes et des statistiques agricoles
CSRESA	: Chef service régional des enquêtes et des statistiques agricoles
CSSRA	: Cellule des synthèses statistiques et des revenus agricoles
DDADER	: Délégués départementaux de l'agriculture et du développement rural
DESA	: Direction des enquêtes et des statistiques agricoles
DRADER	: Délégué régional de l'agriculture et du développement rural
DSRP	: Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DSCE	: Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
ECAM	: Enquête camerounaise auprès des ménages
FAO	: Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	: Fonds monétaire international
IDH	: Indice de développement humain
INS	: Institut national de la statistique
MICS	: Enquête à Indicateurs multiples
MINADER	: Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINEPIA	: Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	: Organisation non gouvernementale
OP	: Organisations de producteurs
PAM	: Programme alimentaire mondial
PIB	: Produit intérieur brut
PIBA	: Produit intérieur brut agricole
PMI/PME	: Petites et moyennes industries/entreprises
PNVRSa	: Programme national de veille et de renforcement de la sécurité alimentaire
SDEES	: Sous-direction des enquêtes et études statistiques
XAF	: Franc CFA

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019.....	6
Tableau 2 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 à 2019.....	7
Tableau 3 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019.....	8
Tableau 4 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région du Nord, années 2018 à 2019.....	10
Tableau 5 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 à 2019.....	11
Tableau 6 : Evolution de la production en viande dans la région de l'Adamaoua par espèce animale, années 2017 à 2019.....	12
Tableau 7: Evolution de la production en viande dans la région de l'Est par espèce animale, années 2017 à 2019.....	12
Tableau 8: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Extrême-Nord, années 2017 à 2019.....	12
Tableau 9: Evolution de la production de la viande dans la Région du Nord par espèce animale, années 2017 à 2019.....	13
Tableau 10: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Ouest par espèce animale, années 2017 à 2019.....	13
Tableau 11: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Adamaoua.....	23
Tableau 12: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Est.....	24
Tableau 13: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Extrême-Nord.....	25
Tableau 14: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région du Nord.....	25
Tableau 15: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Ouest.....	26
Tableau 16 : Taux de couverture céréalier dans la région de l'Extrême-Nord (en tonnes).....	27
Tableau 17 : Taux de couverture céréalier dans la région du Nord (en tonnes).....	27
Tableau 18 : Taux de couverture vivrier dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord (en tonnes Eqc).....	28
Tableau 19 : Taux de couverture vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.....	28
Tableau 20 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest.....	29

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Zones agro écologiques du Cameroun	3
Graphique 2: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua (t/ha).....	7
Graphique 3: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Est (t/ha).....	8
Graphique 4: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Extrême-Nord (t/ha).....	9
Graphique 5: Rendements des principales cultures vivrières dans la région du Nord (t/ha)	10
Graphique 6: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest (t/ha)	11
Graphique 8: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019	14
Graphique 9: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région du Nord, années 2018 à 2019.....	14
Graphique 10: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019.....	15
Graphique 11: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Est, années 2018 à 2019.....	15
Graphique 12: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Ouest, années 2018 à 2019.....	16
Graphique 13: Données de la pluviométrie dans la région de l'Adamaoua, de 2018 à 2019	18
Graphique 14: Données de la pluviométrie dans la région de l'Extrême-Nord, de 2018 à 2019.....	19
Graphique 15: Données de la pluviométrie dans la région du Nord, de 2018 à 2019	19
Graphique 16: Données de la pluviométrie dans la région de l'Est, de 2018 à 2019	20
Graphique 17: Données de la pluviométrie dans la région de l'Ouest, de 2018 à 2019.....	20
Graphique 18 : Contribution des régions aux disponibilités vivrières	23
Graphique 19 : Contribution des départements à la production totale de l'Adamaoua.....	24
Graphique20 : Contribution des départements à la production totale de l'Est.....	24
Graphique 21 : Contribution des départements à la production totale de l'Extrême -Nord	25
Graphique22 : Contribution des départements à la production totale du Nord.....	26
Graphique 23 : Contribution des départements à la production totale de l'Ouest	26
Graphique 24 : Taux de couverture vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.....	29
Graphique 25 : Couverture vivrière dans la région de l'Ouest	30

RESUME ANALYTIQUE

L'agriculture est un secteur clé de l'économie camerounaise qui assure l'autosuffisance alimentaire et emploie plus de 60 % de la population active. De par sa position géographique, le Cameroun est subdivisé en cinq zones agroécologiques, permettant la production d'une large gamme de produits agricoles. La production est essentiellement de subsistance caractérisée par une atomisation de parcelles, un outillage rudimentaire et une faible utilisation d'intrants.

Afin de mettre à jour les informations disponibles dans lesdites zones agroécologiques, il est indispensable de conduire régulièrement des missions d'évaluation de la campagne agricole et des disponibilités alimentaires. C'est l'objet de l'enquête réalisée du 1er au 31 juillet 2020 dans 27 départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.

L'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest a été analysée sous quatre angles, à savoir : l'évolution de la production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020, l'analyse des facteurs ayant affecté la production agricole, l'évolution des prix des produits agricoles et la disponibilité des stocks des produits agricoles.

❖ Evolution de la production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020

Dans la Région de l'Adamaoua, une baisse de près de 1,5 % de la production du maïs a été observée entre 2018 et 2019.

Dans la Région de l'Est, la production de la banane plantain (892 658 tonnes) observée en 2019 est restée quasiment stable (variation de -0,2%). Avec une augmentation de 37,5 %, (de 18 489 tonnes en 2019, contre 13 448 tonnes en 2018), la culture d'arachide a connu un regain d'engouement.

Dans l'Extrême-Nord, la production du maïs a connu une baisse de 15% sur la période. Cette baisse a été particulièrement observée dans le Département du Mayo-Tsanaga (-12%) qui reste le premier bassin de production du maïs de la Région, suivi du Logone et Chari (-32,6%).

Cette situation a été également observée dans la région du Nord où la production de mil et de sorgho baisse de 2%. Par contre, la production du riz a connu une forte hausse (38,8 %) sur la période, avec des superficies ayant augmenté dans les mêmes proportions. Le département de la Bénoué, qui est le plus grand bassin de production du riz de la région a enregistré une hausse importante de près de 33%.

Dans la région de l'Ouest, la production de la banane plantain a subi une baisse de 2,7%, malgré une augmentation des superficies de 1%. Ce qui n'est pas le cas pour la production de la pomme de terre qui a augmenté de 9,8%, pour une augmentation de la superficie de 14,9%.

❖ Facteurs ayant affecté la production agricole lors des campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020

L'utilisation des produits phytosanitaires dans les régions enquêtées reste faible. Les principales raisons évoquées sont la rareté et le coût élevé de ces produits. L'utilisation des produits phytosanitaires non homologués a été évoquée dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents.

Les producteurs utilisent les pesticides et les herbicides dont ils ignorent souvent la qualité ou la composition. Le recours à ce type de produits a été justifié entre autres par l'attractivité des prix de vente ; l'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles ; la proximité de certains départements avec les pays voisins tels que le Nigéria et le Tchad qui les leur fournissent à vil prix ; l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine.

❖ Evolution des prix des produits agricoles

La fin de la campagne agricole 2019/2020 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix est passé de 12 500 à 1800 FCFA le cageot (15 kg) dans les principales zones d'écoulement. La crise sécuritaire liée aux exactions de la secte terroriste Boko Haram associée aux inondations a perturbé de nombreuses activités économiques et engendré une baisse générale de la production agricole dans la Région de l'Extrême-Nord.

❖ Disponibilité des stocks des produits agricoles

Avec une consommation humaine de 550 grammes de céréales par personne par jour, la région de l'Extrême-Nord est de justesse excédentaire de 69 548 tonnes de céréales représentant 6% de sa production. Par contre, la région du Nord se positionne comme le grenier céréalier de ces cinq régions enquêtées avec un excédent de 458 213 tonnes représentant 39 % de sa production agricole totale.

1 INTRODUCTION

1.1 SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE

La situation macro-économique globale du Cameroun est appréciée à travers l'évolution de la croissance économique, du solde budgétaire, de la balance commerciale et de l'inflation, en mettant en exergue certains facteurs économiques liés au secteur agricole.

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire avec une population estimée à plus de 24 millions d'habitants¹. D'après les estimations du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 51% de la population vit en milieu rural. L'économie camerounaise représente plus de 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en termes de productions (agricoles, industrielles et services) et le pays contribue à environ 70% des échanges agricoles intracommunautaires². Elle est la plus diversifiée de la sous-région mais demeure dépendante des productions non transformées : hydrocarbures, produits agricoles (cacao, café, coton, huile de palme, etc.), bois, etc.

La situation économique récente est morose avec un taux de croissance du PIB qui a chuté de 5,7% en 2015 à 3,5% en 2017. La baisse des cours du pétrole sur le marché mondial et la contraction de la demande mondiale de matières premières qui a affecté le secteur des exportations camerounaises expliquent en partie cette faible croissance économique. Cependant, il faut relever que l'économie camerounaise a été résiliente en 2018 malgré le ralentissement de l'économie mondiale. Le pays a enregistré un taux de croissance de 4,1% après 3,5% en 2017. Cette embellie est soutenue par les secteurs primaire et secondaire, notamment par les branches d'activités « agriculture » et « industries extractives ». Le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,7 point à la croissance du PIB réel en 2018.

Le Cameroun a fait face à un déficit budgétaire, en moyenne de – 3,9% du PIB sur la période allant de 2010 à 2017, dû essentiellement à la baisse globale des recettes de l'Etat couplée à l'augmentation des dépenses publiques, en particulier celles liées à la réalisation de nombreux projets structurants. La défiscalisation de certains produits de base et de première nécessité de 2008 jusqu'en 2016, tels que le poisson, le blé, le riz, le lait en poudre ou concentré, le sucre et la farine de froment, a eu pour conséquence directe dans le budget de l'Etat, un manque à gagner considérable. Il était d'environ 443 milliards de Francs CFA entre 2008 et 2015 (INS, 2018) L'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union Européenne (UE), depuis août 2016, a également contribué à la baisse des recettes de l'Etat.

Au niveau du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale du Cameroun s'est creusé davantage en 2019, pour se situer à 1 464,2 milliards de FCFA, enregistrant ainsi une aggravation de 171,3 milliards de FCFA (13,3%) par rapport à l'année 2018. Ce creux est en partie inhérent à l'importation des produits alimentaires de grande consommation notamment le riz et le poisson dont le montant en valeur des importations se situait à 1 000 milliards FCFA environ sur la période allant de 2015 à 2017³.

Bien qu'en deçà de la norme CEMAC qui est de 3%, le taux d'inflation au Cameroun a atteint 2,5% en 2019 et est devenu le taux le plus élevé après 2015, où il s'était établi à 2,7%⁴. Cette hausse du niveau général des prix a été en grande partie due selon l'Institut National de la Statistique (INS) au renchérissement des produits alimentaires en général et certains produits de grande consommation en particulier tels que le riz, le maquereau congelé et la viande de bœuf. L'insécurité perdurant dans certaines zones de production vivrière dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, de même que les inondations et les attaques de la secte terroriste boko haram dans l'Extrême-Nord ont impacté négativement l'offre en produits vivriers tout en augmentant la demande de ces produits en milieu urbain, du fait des populations qui se sont déplacées vers les villes (Maroua, Garoua, Bafoussam,

¹ BUCREP, projection 2010

² 2 Evaluation des risques agricoles, Rapport Final Avril 2017

³ Investir au Cameroun, Mars 2019/N°83

⁴ Note sur l'évolution de l'inflation, 2019

Bamenda, Buea). Cette tendance est restée la même au premier semestre 2020⁵ et a été renforcée par la série de mesures restrictives prises par le Gouvernement, dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 en mars 2020.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture est un secteur clé de l'économie camerounaise qui assure l'autosuffisance alimentaire et emploie plus de 60% de la population active. De par sa position géographique, le Cameroun est subdivisé en cinq zones agro écologiques, permettant la production d'une large gamme de produits agricoles. La production est essentiellement de subsistance caractérisée par une atomisation de parcelles, un outillage rudimentaire et une faible utilisation d'intrants.

L'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires implique quatre (04) zones agroécologiques. Il s'agit de la Zone soudano-sahélienne pour les régions de l'Extrême Nord et du Nord ; de la Zone des hautes savanes guinéennes qui inclut la région de l'Adamaoua ; la Zone des hauts plateaux qui concerne la région de l'Ouest et la Zone forestière bimodale qui héberge la région de l'Est.

La zone soudano sahélienne est caractérisée par un climat tropical chaud et sec aux précipitations peu abondantes (400 à 1200 mm/an, température moyenne de 28 à 35 degrés) favorable à la pratique de l'agriculture et de l'élevage (gros et petit bétail). La pêche y est également pratiquée. Les principales cultures sont : les céréales (mil-sorgho, maïs, riz), les racines et tubercules (patate, pomme de terre, manioc), les légumineuses (arachide, soja, voandzou, niébé, sésame), les fruits et légumes (oignon, tomate, oseille de guinée), et le coton.

La zone des hautes savanes guinéennes recouvre majoritairement la région de l'Adamaoua ainsi que la partie septentrionale des départements du Mbam et Kim (région du Centre) et du Lom-et-Djérem (région de l'Est). La pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 1500 mm, avec environ 150 jours de pluies. La température est modérée avec une moyenne mensuelle de 20 à 26° C. Les sols sont perméables à capacité de rétention d'eau moyenne. L'agriculture et l'élevage entretiennent des rapports complexes de complémentarité et de concurrence. Les principales cultures pratiquées sont : les racines et tubercules (manioc, patate, igname), les céréales (maïs), légumineuses (arachide, niébé), fruits et légumes (gingembre, tomate, piment). L'élevage est l'activité économique de base de la région.

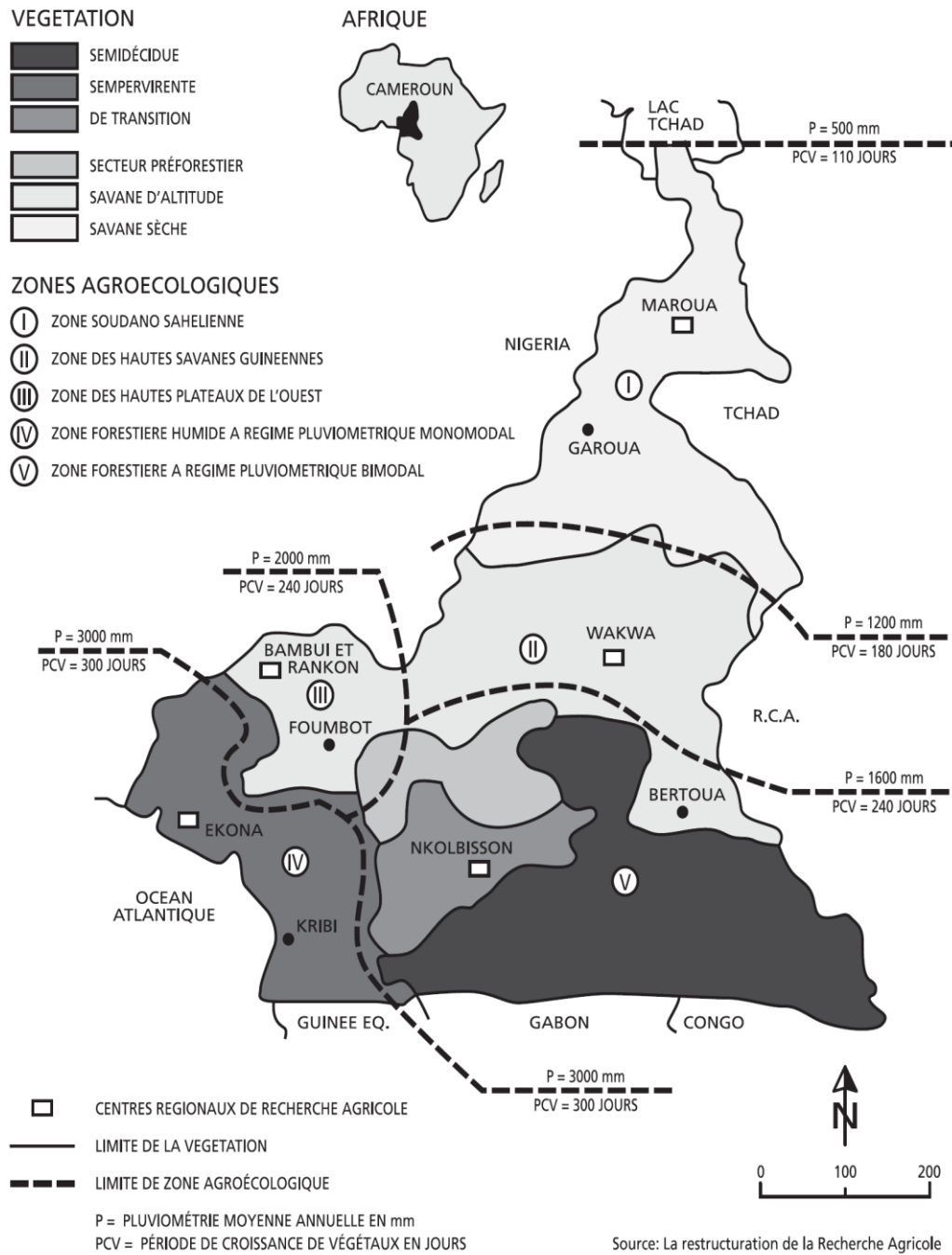
La zone des hauts plateaux couvre les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. La pluviométrie oscille entre 1500 et 2000 mm/an avec 180 jours de pluies. L'altitude moyenne est supérieure à 1100 m. Les hauts plateaux forment une zone riche en terres volcaniques favorables à la culture du café, du cacao, du maïs, du haricot, de la pomme de terre, et des cultures maraîchères. Les principales espèces animales élevées sont : la volaille, le porc, les ruminants.

La zone forestière bimodale couvre en majorité les régions du Centre, Est et Sud. Cette zone écologique se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes (1500 – 2000 mm/an). Cette zone est propice à la culture du cacao, du café, du palmier à huile, du manioc, du maïs et de la banane. Elle est aussi favorable à l'élevage du gros bétail, du petit bétail, de la volaille et du porc.

Dans l'optique de mettre à jour les informations disponibles dans les zones agroécologiques ci-dessus décrites, il est indispensable de conduire régulièrement des missions d'évaluation des récoltes et de la situation nutritionnelle. Le présent document décrit la méthodologie tout en présentant les principaux résultats obtenus lors de l'évaluation de la campagne agricole 2019 et des disponibilités alimentaires.

⁵ INS, Note sur l'évolution de l'inflation au premier semestre 2020

Graphique 1 : Zones agro écologiques du Cameroun



Source : IRAD, Cameroun

1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1.3.1 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer la campagne agricole 2019/2020 et les disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.

Les objectifs spécifiques sont de :

- faire le point de la campagne agricole 2019/2020 dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest à travers l'analyse de : la situation socio-économique; la situation agricole; la situation des marchés; la situation climatique et la disponibilité alimentaire de la zone ;
- dégager les perspectives alimentaires au terme de la campagne agricole 2019/2020 en tenant compte de la production céréalière ;
- évaluer les stocks céréaliers publics, commerciaux et communautaires durant la période 2018/2019;
- identifier les zones potentiellement déficitaires et excédentaires en disponibilités alimentaires durant la période 2019/2020;
- analyser les variations des prix des produits agricoles dans les zones enquêtées et ressortir des perspectives à court et moyen termes ;
- identifier les principaux chocs et sinistres rencontrés au cours de ladite campagne agricole.

1.3.2 CHAMP GÉOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a été réalisée du 1^{er} au 31 juillet 2020 dans 27 départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Ouest. Les données collectées portaient sur la période d'Avril 2019 à Mars 2020.

1.3.3 MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte des données s'est effectuée à travers une enquête administrative auprès des services déconcentrés des administrations sectorielles à savoir :

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;
- Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;
- Ministère de la Santé Publique (MINSANTE).

Toutefois, d'autres informations supplémentaires ont été collectées auprès : (i) des sociétés agroalimentaires ; (ii) des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ; (iii) des Organisations de Producteurs (OP) ; (iv) des grands commerçants.

1.3.4 PERSONNEL DE COLLECTE

Le personnel de collecte était constitué des responsables et cadres : (i) de la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA) ; (ii) des Délégations Régionales du MINADER ; (iii) des Délégations Départementales du MINADER, (iv) de certains projets/programmes notamment le PNVRSA.

1.3.5 OUTILS DE COLLECTE

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire a été administré auprès des personnes ressources et dans les structures identifiées pour la collecte des données. Il contenait les sections suivantes : (i) situation socio-économique ; (ii) situation agricole ; (iii) situation des marchés ; (iv) situation climatique; (v) disponibilité alimentaire.

1.3.6 EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Les différentes informations obtenues sur le terrain associées à celles de la revue des données secondaires ont été exploitées par une équipe pluridisciplinaire de la DESA. Pour l'ensemble de ces données, les indicateurs ont été calculés. Il s'agit notamment des indicateurs de production, la superficie emblavée, le rendement des principales cultures. Les disponibilités alimentaires ont été

aussi analysées notamment l'offre globale, la demande globale et le déficit/excédent alimentaire. Au terme de ce travail d'exploitation, la première mouture du rapport de cette enquête d'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a été produite et a constitué la base des discussions lors de plusieurs séances de travail d'analyse et validation du rapport.

1.4 CONTRAINTES

Quelques limites ont été enregistrées lors de cette évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires. Cependant, celles-ci n'ont pas compromis la qualité des données collectées.

Il s'agit :

- des contraintes financières, notamment la diminution des fonds alloués aux activités retenues financées à travers le Budget de fonctionnement du MINADER ainsi que les lenteurs administratives inhérentes aux procédures de décaissement n'ont pas permis à la DESA d'une part de conduire cette enquête dès la fin de la campagne agricole 2019/2020 et d'autre part de couvrir toutes les dix régions du pays ;
- de la situation de la pandémie de la COVID-19 survenue en fin de campagne agricole entraînant le confinement et le respect des mesures barrières ;
- du mauvais état des routes au moment de l'enquête du fait des pluies qui ont ralenti l'opération de collecte.

2 EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020

2.1 PRODUCTION AGRICOLE POUR LES CAMPAGNES AGRICOLES 2018/2019 ET 2019/2020

Cette section présente l'évolution des productions, des superficies et des rendements des campagnes 2019/2020 et 2018/2019 des principales cultures vivrières pratiquées dans les régions de l'étude.

2.1.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

La production vivrière dans la région de l'Adamaoua est principalement basée sur les tubercules. Le maïs et l'arachide sont respectivement la céréale et la légumineuse les plus cultivées dans la région.

La production **de maïs** a baissé de 1,5% entre 2018 et 2019 due en partie à celle des superficies (moins 2,9 %). Cette baisse a été principalement observée dans le Département de la Vina (moins 14,2%) et dans le Faro et Deo (- 46,4%). Les superficies ont également baissé dans les mêmes proportions dans ces deux départements. Cette baisse est causée par des pluies irrégulières, notamment une période sans pluies au moment des semis. Un certain nombre de producteurs n'ont pas eu les moyens de pratiquer des re-semis.

La production **d'arachide** est en hausse de 31,1 % pour une évolution des superficies récoltées de 15,6 %. Cette production est presque essentiellement portée par le Département de la vina.

Les superficies récoltées de **manioc** sont en hausse de 46,7%, pour une croissance de la production dans les mêmes proportions. Les départements de la Vina (50 %) et du Djérem (97 %) sont ceux qui ont connu les plus importantes évolutions.

Une croissance de 4,8% de la production du **macabo/taro** a été enregistrée entre 2018 et 2019, pour une croissance de superficies récoltées de 14,4 % sur la même période. Cette situation montre que malgré la croissance de la production, la culture a subi de nombreux stress.

Le bon comportement des productions des racines et tubercules est consécutif à une augmentation des superficies emblavées.

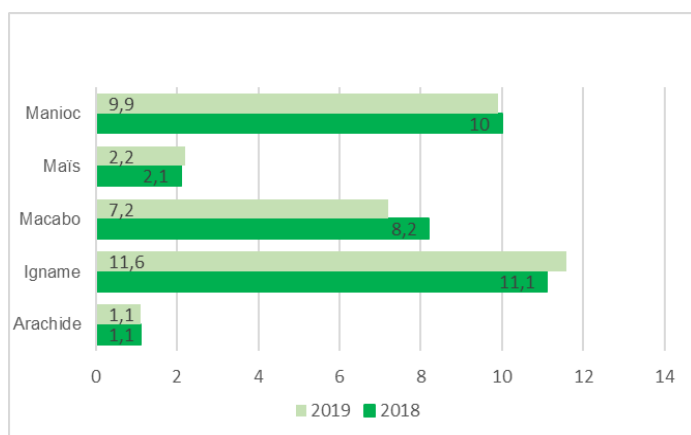
Tableau 1 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 et 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Manioc	371 025	547 363	47,5	37 599	55 148	46,7
Macabo	8 446	11 072	31,1	8 043	9 299	15,6
Igname	29 956	37 834	26,3	3 001	3 494	16,4
Arachide	34 818	41 715	19,8	3 054	3 097	1,4
Patate	15 866	16 624	4,8	1 897	2 170	14,4
Maïs	175 144	172 486	-1,5	89 215	86 644	-2,9

Source : MINADER/DESA (2020)

Le graphique 2 présente l'évolution des rendements dans la région de l'Adamaoua entre 2018 et 2019. Il en ressort que le rendement d'igname a connu une légère hausse, tandis que celui du macabo a baissé. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Graphique 2: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua (t/ha).



La baisse des rendements de macabo/taro résulte de la quasi absence d'utilisation des fertilisants et produits phytosanitaires sur cette culture, entraînant de nombreuses attaques. Les variétés produites sont généralement traditionnelles.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.1.2 RÉGION DE L'EST

L'agriculture dans la Région de l'Est est dominée respectivement par les tubercules et les légumineuses. Le maïs qui est la seule céréale produite dans la région n'intervient qu'en 4^{ème} position après le manioc, le Macabo et la banane plantain.

Malgré une évolution de la superficie de 3,6% observée sur la période 2018/2019, la production de la **banane plantain** (892 657,7 tonnes) observée en 2019 est restée quasiment stable.

La culture de l'**arachide** connaît un fort engouement dans la région. En effet, elle a enregistré une production de 18 489,5 tonnes en 2019, contre 13 448 tonnes en 2018, soit une augmentation de 37,5% sur la période. L'évolution des superficies a suivi la même tendance.

La production du **manioc** a connu une baisse de 6 % entre 2018 et 2019. Les superficies récoltées ont quasiment diminué dans les mêmes proportions (-7,6 %). Il faut noter que la baisse constante, observée depuis 2018 est due à la démotivation des producteurs, suite à la non concrétisation du projet de création de l'usine de transformation du manioc et à l'irrégularité des pluies.

La production du **macabo/taro** dans la Région de l'Est baisse de 1,7 % entre 2018 et 2019. Cette baisse a été plus importante au niveau des superficies (- 6,8 %).

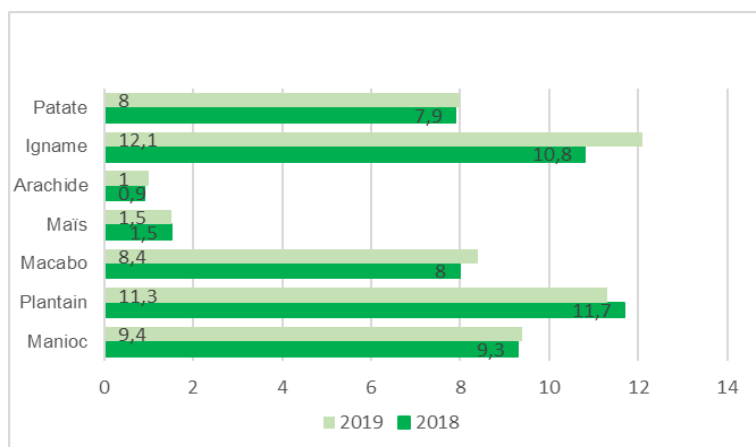
Il convient de noter que l'intérêt de plus en plus croissant des jeunes pour la petite mine a des conséquences importantes sur la baisse constante des superficies emblavées. Cela se répercute sur la presque totalité des cultures de la région.

Tableau 2 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 et 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Igname	2 538	4 840	90,7	235	400	70,2
Arachide	13 448	18 490	37,5	15 765	19 165	21,6
Maïs	27 023	30 232	11,9	18 544	20 249	9,2
Patate	838	840	0,2	106	105	-0,7
Banane Plantain	894 203	892 658	-0,2	76 430	79 176	3,6
Macabo	466 832	459 044	-1,7	58 056	54 343	-6,4
Manioc	894 785	841 324	-6,0	96 455	89 106	-7,6

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 3: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Est (t/ha)



Le rendement d'igname a connu une légère hausse, tandis que celui du macabo a baissé. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.1.3 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

La Région de l'Extrême-Nord a une agriculture principalement basée sur les céréales, les légumineuses et les légumes et fruits.

Tableau 3 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région de l'Extrême-Nord , années 2018 et 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Soja	20 208	30 393	50,4	16 063	21 518	34
Oignon	362 185	469 865	29,7	16 185	20 449	26,3
Riz	125 147	138 270	10,5	42 325	46 301	9,4
Mil	24 602	26 816	9	24 346	26 920	10,6
Sorgho SS	261 593	269 926	3,2	178 961	182 201	1,8
Arachide	115 259	115 997	0,6	97 794	97 258	-0,5
Niébé	103 555	102 881	-0,7	114 883	109 769	-4,5
Sorgho SP	515 248	500 221	-2,9	365 978	346 580	-5,3
Maïs	299 488	254 081	-15,2	138 176	127 521	-7,7
Gombo	52 129	39 934	-23,4	8 095	3 643	-55
Pomme de terre	86 688	50 588	-41,6	4 417	3 998	-9,5
Voandzou	26 775	9 303	-65,3	25 432	14 647	-42,4

Source : MINADER/DESA (2020)

La production du **maïs** baisse de 15 % sur la période. La même tendance a été relevée sur les superficies récoltées. Cette baisse est particulièrement observée dans le Département du Mayo-Tsanaga (- 12 %) qui reste le premier bassin de production du maïs de la Région, suivi du Logone et Chari (- 32,6 %).

La production du groupe de **Mil/sorgho** est restée stable entre les deux années (- 0,6 %). Cependant, le Sorgho de saison pluvieuse a connu une baisse de 2,9 % sur la période.

La production du **riz** a connu une forte baisse (-18,7 %) sur la période, avec une réduction des superficies récoltées de 13,3 %. Le Mayo-Danay, qui est l'un des plus grands bassins de production du riz de la Région a enregistré la plus importante baisse (moins 40 %).

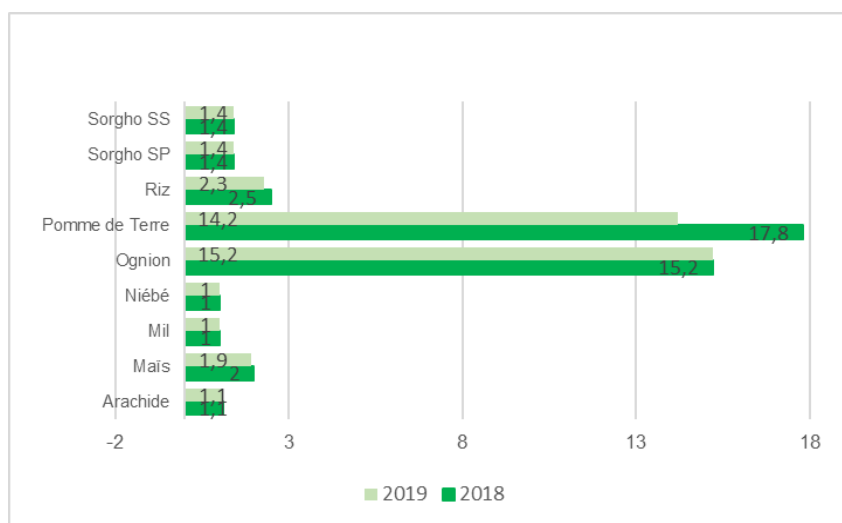
La superficie récoltée du **soja** a connu une évolution de près de 34 %, pour une croissance de 50,4 % de la production.

La production de la **pomme de terre** dans la région de l'Extrême-Nord a connu une forte baisse (moins 41,6 %). Cette production est entièrement localisée dans le Département du Mayo-Tsanaga, unique site de production de la pomme de terre dans la région.

La baisse généralisée dans la région s'explique principalement par le déplacement massif des populations dans les départements du Mayo-Tsanaga (l'un des principaux bassins de production de la pomme de terre), du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari dû à la recrudescence des incursions de la secte terroriste Boko Haram.

En outre les semis tardifs observés dans la région, notamment ceux des céréales et des légumineuses, dus au retard des pluies, a conduit au phénomène de fontes de semis et des attaques de chenilles enregistrées pendant la période habituelle des poches de sécheresse (mois de juin).

Graphique 4: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Extrême-Nord (t/ha)



Concernant l'évolution des rendements dans la région de l'Extrême-Nord entre 2018 et 2019, il ressort que le rendement de la pomme de terre a connu une forte baisse sur la période tandis que ceux des autres cultures phares sont restés quasiment stables.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.1.4 RÉGION DU NORD

L'agriculture dans la Région du Nord est principalement axée autour des céréales, les légumineuses et les légumes et feuilles.

La production du **maïs**, première culture de la région est restée stable sur la période, en s'établissant à environ 601 000 tonnes pour une superficie récoltée de 232 777 ha. Cette production est portée principalement dans les départements de la Bénoué et du Mayo-Rey.

La production du groupe de **mil et sorgho** a connu une baisse de 2,0 % sur les deux années. Quoique la production du mil ait augmentée, celles du sorgho Saison Sèche et Saison Pluvieuse ont connu des baisses respectives de 3,3 % et 11,2 %. La baisse de la production de sorgho de saison pluvieuse a été principalement observée dans le Département de la Bénoué (- 10,1 %) qui est le premier bassin de production de la Région. Les responsables départementaux du MINADER ont relevé une plus faible utilisation des fertilisants en 2019 par rapport à 2018, ce qui a certainement conduit à cette relative baisse, malgré la bonne pluviométrie ;

La production du **riz** est en forte hausse (38,8 %) sur la période, avec des superficies ayant augmenté dans les mêmes proportions. La Bénoué, qui est le plus grand bassin de production du riz de la Région a enregistré une hausse importante de près de 33 %. Cette augmentation des superficies cultivées est consécutive à l'engouement créé par la relance du projet PADFA, qui viendra soutenir les producteurs impliqués dans la filière.

La superficie récoltée **d'oignon** a augmenté de 5,3 % pour une évolution de 4,2 % de la production.

Le Nord est la première région productrice de **soja**. La production de cette culture a connu une baisse de 11,2 %, passant de 112 553 tonnes en 2018 à 99 930 tonnes en 2019. La superficie cultivée a évolué dans le même sens. Il faut noter que près de 50% de la production de la région est concentrée dans l'arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey. Cette forte hausse est relative à l'implication depuis 2017 de la SODECOTON dans le développement de la filière soja. En outre,

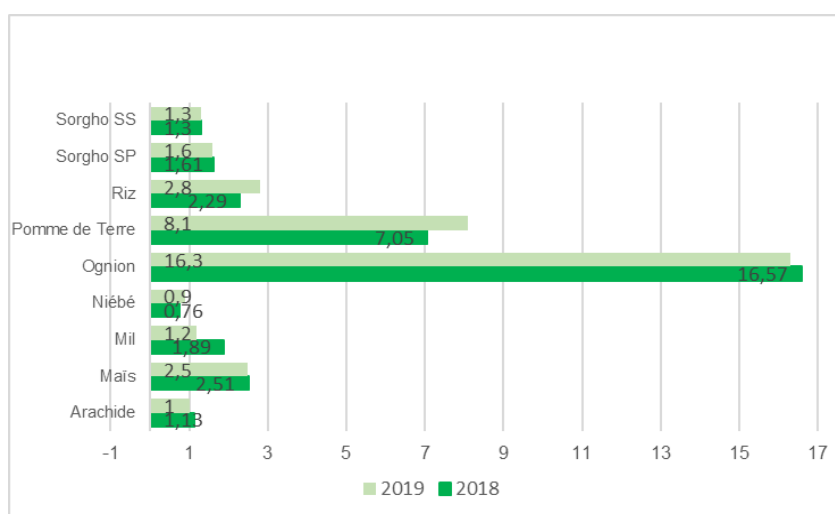
l'installation d'un agropole de production de soja dans le Mayo-Rey a été la raison la plus importante de cette hausse.

Tableau 4 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région du Nord, années 2018 et 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Riz	151 066	209 699	38,8	43 563	55 749	28
Niébé	56 618	75 312	33	58 933	65 433	11
Arachide	295 832	326 354	10,3	195 473	219 334	12,2
Oignon	85 507	89 083	4,2	4 789	5 044	5,3
Maïs	606 547	601 014	-0,9	233 692	232 777	-0,4
Sorgho SS	270 084	261 148	-3,3	94 912	88 409	-6,9
Mil	59 872	53 585	-10,5	31 512	44 654	41,7
Sorgho SP	112 554	99 930	-11,2	170 277	162 807	-4,4
Soja	112 554	99 930	-11,2	74 113	68 609	-7,4
Voandzou	5 892	4 534	-23,1	6 157	3 568	-42
Gombo	18 137	4 958	-72,7	4 527	782	-82,7

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 5: Rendements des principales cultures vivrières dans la région du Nord (t/ha)



L'évolution des rendements dans la région du Nord entre 2018 et 2019 montre que si les rendements de la pomme de terre et du riz ont connu une hausse sur la période les autres cultures phares sont restés quasiment stables.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.1.5 RÉGION DE L'OUEST

La région de l'Ouest a une agriculture très variée. De manière générale, les cultures vivrières se sont bien comportées au cours de la campagne 2019/2020 par rapport à la précédente.

La production du **maïs** a connu une augmentation de 9 % entre 2018 et 2019. La superficie a évolué dans le même sens. Outre l'augmentation des superficies, il a été noté l'engouement de plus en plus important des producteurs pour la variété hybride Pannar, à très haut rendement.

La production du **manioc** a connu une augmentation de 4,7 %, pour une évolution correspondante de la superficie de 1,9 %.

La production de la **banane plantain** a augmenté de 2,7 %, malgré une baisse des superficies de production 1 %. Par contre, la production de la banane douce a connu une baisse de 19,5% due à la réduction des superficies de production.

La production de la **pomme de terre** a augmenté de 9,8 %, pour une croissance de la superficie de 14,9 %.

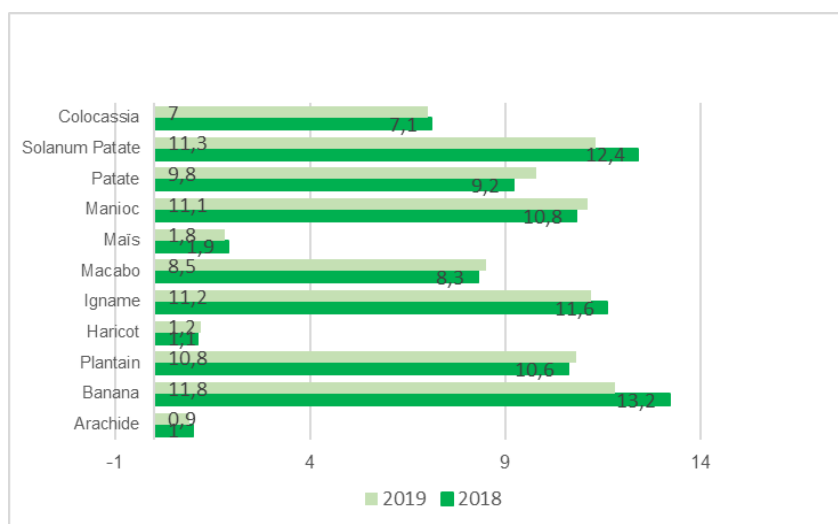
Les importantes pluies observées dans la région ont eu des conséquences négatives sur les cultures de bas-fonds qui ont été inondées, ainsi que sur les bananiers qui sont très sensibles aux intempéries. Cependant, cette pluviométrie importante a eu des effets positifs sur les cultures telles que les racines et tubercules, et les céréales.

Tableau 5 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 et 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Arachide	19 317	13 576	42,3	19 800	12 888	53,6
Banane douce	168 408	140 935	19,5	13 467	11 977	12,4
Pommes de terre	114 027	103 860	9,8	12 196	10 615	14,9
Maïs	321 612	295 173	9,0	168 429	157 107	7,2
Igname	42 124	39 432	6,8	4 096	3 919	4,5
Macabo	116 269	110 125	5,6	14 048	13 509	4,0
Haricots	162 851	155 131	5,0	139 197	132 264	5,2
Manioc	308 301	294 361	4,7	32 604	31 981	1,9
Taro	30 490	29 580	3,1	4 574	4 495	1,8
Banane Plantain	274 184	281 877	-2,7	27 063	26 783	1,0
Patate	140 181	154 604	-9,3	14 725	16 351	-9,9
Tomate	106 658	145 619	-26,8	5 937	9 033	-34,3

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 6: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest (t/ha)



L'évolution des rendements dans la région de l'Ouest entre 2018 et 2019 : les rendements de la banane douce, de l'igname et de la pomme de terre ont connu une baisse tandis que ceux du manioc et de la patate douce ont augmenté. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.2 PRODUCTION DE LA VIANDE

2.2.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Le tableau 6 présente l'évolution de la production de la viande des principales espèces animales élevées dans la région de l'Adamaoua. La production de la viande bovine est en baisse de 24,5 % (12 803 tonnes en 2018 contre 9 661 tonnes en 2019). Il en est de même pour la volaille qui a enregistré une baisse de 50,2 %.

Tableau 6 : Evolution de la production en viande dans la région de l'Adamaoua par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	10 501	12 803	9 661	-24,5
Caprin	1 216	1 268	1 596	25,9
Ovin	1 089	1 457	2 977	104,3
Porcin	339	371	573	54,5
Volailles	3 308	908	452	-50,2

Source : MINEPIA (2020)

2.2.2 RÉGION DE L'EST

L'analyse du tableau 7 nous indique que sur la période 2017-2019, la production de la viande de la volaille est en baisse dans la région de l'Est de 75,4 % (2531 tonnes en 2017 contre 623 tonnes en 2019). Toutefois, on note une forte augmentation de la production de la viande ovine (59,31 %) et porcine (33,33 %) entre 2018 et 2019.

Tableau 7: Evolution de la production en viande dans la région de l'Est par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	2 792	7 311	6 747	-7,7
Caprin	231	369	492	33,3
Ovin	118	757	1 206	59,3
Porcin	242	744	623	-16,3
Volailles	2531	-	623	-

Source : MINEPIA (2020)

2.2.3 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

La production de la viande porcine a augmenté de 118,2 % (1044 tonnes en 2018 contre 2278 tonnes en 2019) dans la région de l'Extrême-Nord. La production de la viande bovine et caprine est en nette diminution (25,6 % pour le bovin et 8,8 % pour le caprin) dans l'ensemble de la région.

Tableau 8: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Extrême-Nord, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	15 137	16 832	12 517	-25,6
Caprin	14 411	14 141	12 894	-8,8
Ovin	6 841	7 016	6 756	-3,7
Porcin	-	1 044	2 278	118,2
Volailles	3 774	5195	3 706	-28,6

Source : MINEPIA (2020)

2.2.4 RÉGION DU NORD

En dehors de la production de la viande de la volaille qui est en nette diminution depuis 2017 dans la région du Nord, le tableau 9 nous montre que, la production de la viande bovine, caprine et porcine est en augmentation dans la région au cours de la campagne 2018-2019.

Tableau 9: Evolution de la production de la viande dans la Région du Nord par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	7 537	2 071	10 384	401,4
Caprin	2 694	883	4 963	462
Ovin	1 324	721	2 317	221,3
Porcin	1 176	476	2 512	427,7
Volailles	26 926	226	693	206,6

Source : MINEPIA (2020)

2.2.5 RÉGION DE L'OUEST

La production de la viande de volaille (6177 tonnes) a diminué de plus de la moitié dans la région de l'Ouest par rapport à la production de 2018 (16 070 tonnes). Par contre, une augmentation a été observée pour la production de la viande porcine et caprine.

Tableau 10: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Ouest par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	7 900	8 354	6 129	-26,6
Caprin	680	752	1 066	41,8
Ovin	477	690	675	-2,2
Porcin	3 274	3 800	4 472	17,7
Volailles	6 229	16 070	6 177	-61,6

Source : MINEPIA (2020)

2.2.6 PRODUCTION HALIEUTIQUE

La production halieutique est composée de la production de la pêche continentale, la pêche industrielle, l'aquaculture et la pêche artisanale maritime. Du graphique ci-dessous, il apparait une baisse de 35,6% de la production dans les zones de l'étude. Cette baisse est plus importante dans la région de l'Est où la production est passée de 37 423 t en 2018 à 3 421 t en 2019. Cette variation s'explique principalement par la fermeture en 2019 du barrage de retenue d'eau de Lom-Pangar, principal site de production de poisson de la région.

Néanmoins, la production halieutique dans la région du Nord s'est bien comportée, avec une hausse de 315,6%. Le fort potentiel du barrage de Lagdo et les nombreuses actions entreprises par le MINEPIA pour soutenir cette production sont à mettre à l'actif de cette performance. Notons néanmoins que la production des cinq régions ne représente en moyenne que 9 % de la production halieutique nationale.

2.3 PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

La fin de la campagne agricole 2019 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix du cageot (15 kg) est passé de 12 500 à 1800 FCFA dans les principales zones d'écoulement.

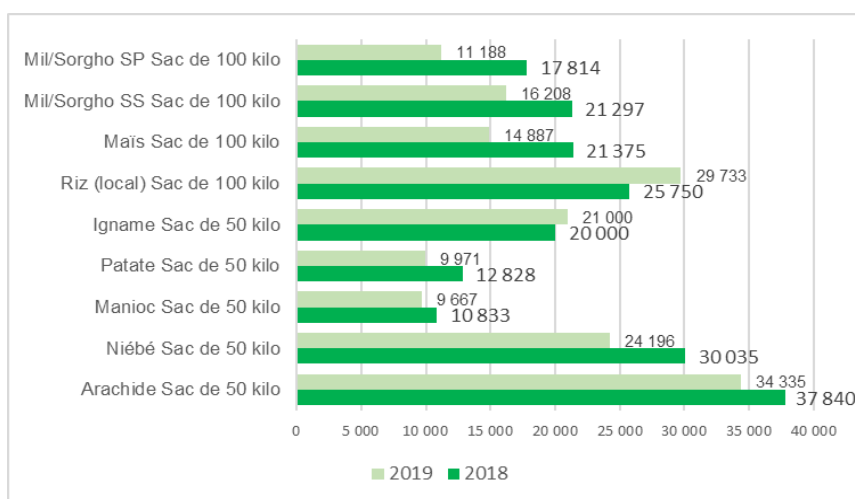
2.3.1 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

La crise sécuritaire due aux exactions de la secte terroriste Boko Haram et les inondations ont engendré une baisse générale de la production agricole de la région. La figure ci-après présente

l'évolution des prix moyens sur différents marchés des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020).

La région de l'Extrême-Nord a enregistré une baisse globale de prix des principaux produits agricoles de l'ordre de 15% en moyenne, alors que la production de la majorité des produits a aussi subi une baisse. Cette double baisse s'explique par les difficultés qu'éprouve la population déplacée à cause de l'insécurité et de l'inondation qui pousse au déstockage à bas prix.

Graphique 7: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Extrême-Nord, années 2018 et 2019

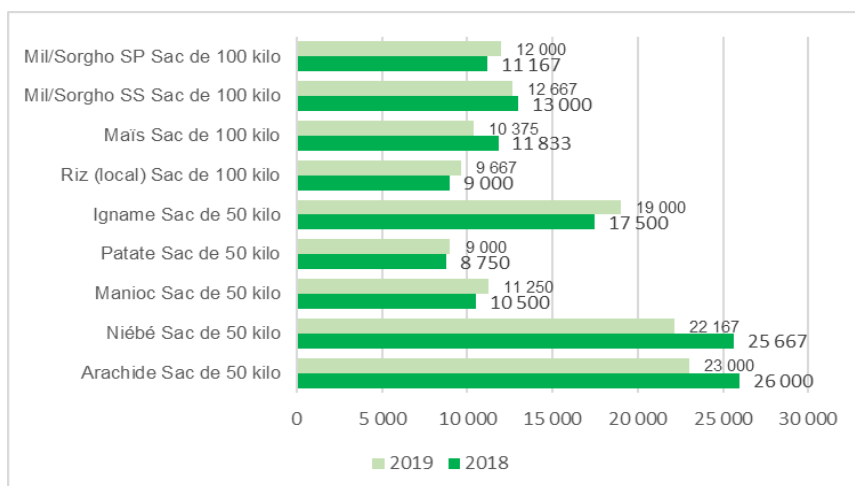


Contrairement au riz local et l'igname pour lesquelles on observe une augmentation de prix en 2019 par rapport à la campagne 2018 (respectivement de 15,47 % et 5%), les autres produits affichent une baisse. Il s'agit de : mil/sorgho 31%, Maïs 30%, patate 22 %, Manioc 19% et arachide 9 %. Il faut noter que les faibles prix des produits observés à la récolte, supposent que la vente de la plus grande quantité des produits agricoles a été faite pour satisfaire les urgences dues au déplacement des populations occasionné par les causes sus mentionnées.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.3.2 RÉGION DU NORD

Graphique 8: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région du Nord, années 2018 et 2019



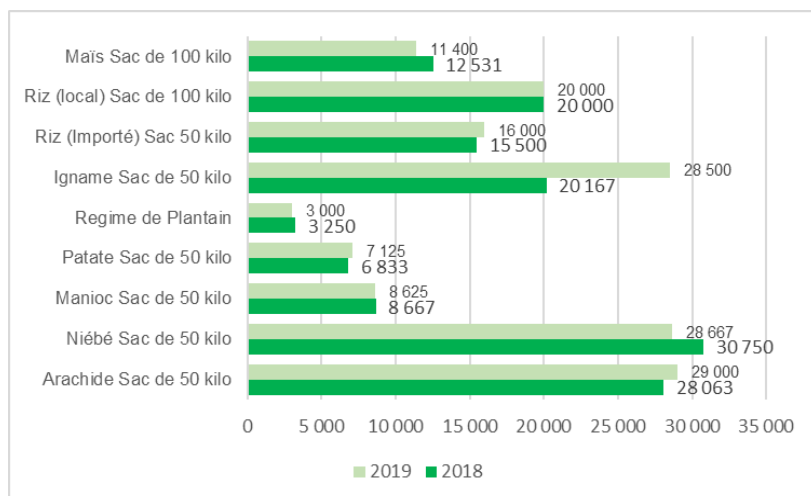
Les prix sont quasi stables (baisse de 1%) entre les deux campagnes. En dehors du maïs, du niébé et de l'arachide qui enregistrent une baisse de prix plus importante.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.3.3 RÉGION DE L'ADAMAOUA

La région de l'Adamaoua enregistre de façon globale une hausse de prix très faible de l'ordre de 3% au cours de la campagne 2019/2020.

Graphique 9: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019



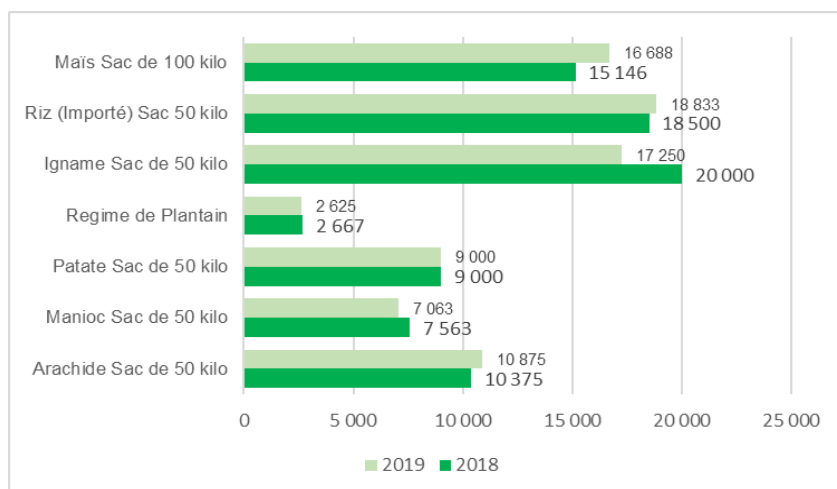
De façon spécifique, l'on enregistre une forte hausse de prix de l'igname de l'ordre de 41 % par rapport aux deux années antérieures. Il est à noter que la plus grande partie de la production de l'igname dans l'Adamaoua vient du Nigéria et la fermeture des frontières en 2019 a causé la baisse de l'importation des ignames en provenance de ce pays (source de la fermeture : Jeune Afrique économie d'octobre 2019).

Source : MINADER/DESA (2020)

2.3.4 RÉGION DE L'EST

Les prix des produits agricoles dans la région de l'Est sont restés assez stables durant les deux dernières campagnes.

Graphique 10: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Est, années 2018 et 2019



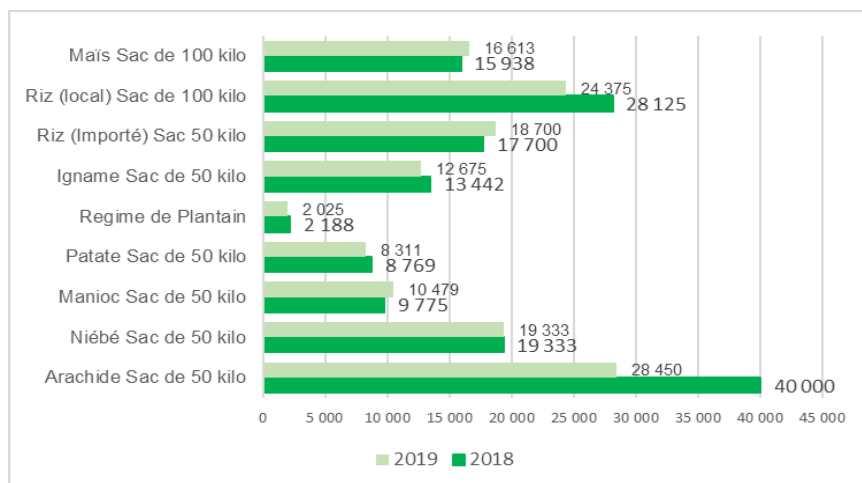
On observe néanmoins une légère hausse du prix de l'igname de l'ordre de 14 %.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.3.5 RÉGION DE L'OUEST

L'Ouest a enregistré de façon globale une baisse de prix de produits agricoles en moyenne de l'ordre de 5 %.

Graphique 11: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Ouest, années 2018 et 2019



De façon spécifique, la région a été marquée par une hausse significative de la production d'arachide et du riz local respectivement de 29 % et de 13 %.

Source : MINADER/DESA (2020)

2.4 FAITS SAILLANTS

La campagne agricole 2020/2019 a été marquée par quelques faits majeurs, notamment :

- Le déplacement massif des populations dans les départements du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari dû aux problèmes sécuritaires causés par la recrudescence des incursions de la secte terroriste Boko Haram ;
- Les dégâts sur les cultures enregistrés dans les localités de Kai Kai et Maga dans le Département du Mayo-Danay et Zina dans le Département du Logone et Chari à cause des fortes précipitations et les crues des cours d'eau ;
- L'incendie de près de 115 ha de cacao et 90 ha de café enregistré dans le Département du Haut-Nyong du fait des feux de brousse ;
- La destruction de 1 605 ha de cultures dont 700 ha de manioc dans le Département du Lom et Djérem du fait des attaques de chenilles ;
- Les glissements de terrain observés dans le Département de la Mifi plus précisément à « Gouaché », où l'on a enregistré des pertes en vies humaines et dans les départements des Bamboutos, de la Menoua et du Noun avec pour conséquence la destruction des cultures en champs ;
- Les appuis en intrants (semences, engrais, pesticides) et en matériels agricoles apportés aux producteurs dans le cadre des préparatifs de la campagne agricole 2019/2020 par le Gouvernement à travers les ministères sectoriels, les Sociétés de Développement, les projets et programmes, les élites ainsi que les partenaires au développement (FAO, PAM, etc.) ;
- La situation sanitaire marquée par l'apparition en fin de la campagne agricole 2019/2020 de la COVID-19 et les mesures barrières y relatives prises par le Gouvernement et communiquées le 17 mars 2020 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ont induit des restrictions sur les marchés.

3 PRINCIPAUX FACTEURS AYANT AFFECTÉ LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020

Ce chapitre présente l'influence de différents facteurs sur la production des cultures durant la campagne agricole 2019/2020. Il s'agit notamment (i) des facteurs de production (intrants et matériels agricoles, capital humain) ; (ii) des facteurs naturels/climatiques et (iii) des facteurs humains.

3.1 FACTEURS DE PRODUCTION

3.1.1 INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES

Cette sous-section traite de l'utilisation des Produits phytosanitaires, fertilisants, matériels agricoles, semences animales et produits vétérinaires.

Les **produits phytosanitaires** sont faiblement utilisés dans les départements enquêtés. Les principales raisons évoquées sont la rareté et le coût élevé de ces produits. Dans la région de l'Est, seuls les producteurs des départements du Haut-Nyong et du Lom et Djérem ont accès aux produits phytosanitaires du fait de leur proximité avec les centres urbains (Yaoundé, Douala, Bertoua) qui disposent des structures agréées de commercialisation de ce type de produit.

Les produits phytosanitaires non homologués sont utilisés dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents. Ce fléau est plus accru dans les régions de l'Extrême-Nord (Mayo-Kani, Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga, Logone et Chari), de l'Adamaoua (Djérem, Faro et Déo, Vina), du Nord (Mayo-Rey) et de l'Ouest (Noun). Les raisons évoquées pour justifier le recours à ce type de produits sont :

- l'attractivité des prix de vente ;
- l'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles ; tel est le cas dans le Logone et Chari ;
- la proximité de certains départements avec certains pays voisins à l'instar du Nigéria et du Tchad qui leur fournissent lesdits produits à vil prix ;
- l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine.

Il convient de relever que l'utilisation des produits non homologués détériore la qualité des sols, occasionnant à cet effet la perte de la biodiversité et la baisse de la production agricole. En sus, ces produits menacent la santé humaine du fait de leur forte rémanence dans les produits consommés.

En dehors du Département du Faro dans le Nord, **les engrais chimiques** sont faiblement utilisés du fait de leur rareté (en deçà de la normale dans 14 départements sur 25.), de même que **la fumure organique**.

La **mécanisation** reste faible dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019/2020. Cette faible utilisation est due au prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi qu'à leur disponibilité réduite.

3.1.2 SEMENCES ANIMALES, PRODUITS VÉTÉRINAIRES ET ALIMENTS POUR BÉTAIL

En dehors du Département de la Vina situé dans l'Adamaoua où l'on a noté une utilisation moyenne de la semence animale améliorée du bétail, les autres départements ont eu un faible recours à cet intrant du fait du coût élevé et l'absence des structures spécialisées.

Toutefois, il convient de relever que les informations collectées ont montré que les départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari dans l'Extrême-Nord n'ont pas eu recours en 2019 à la semence animale améliorée du bétail.

L'utilisation des produits vétérinaires quant à elle, a été jugée normale dans la majorité des départements tandis que celle de l'aliment pour bétail a été dans l'ensemble jugée insuffisante.

3.2 FACTEURS NATURELS

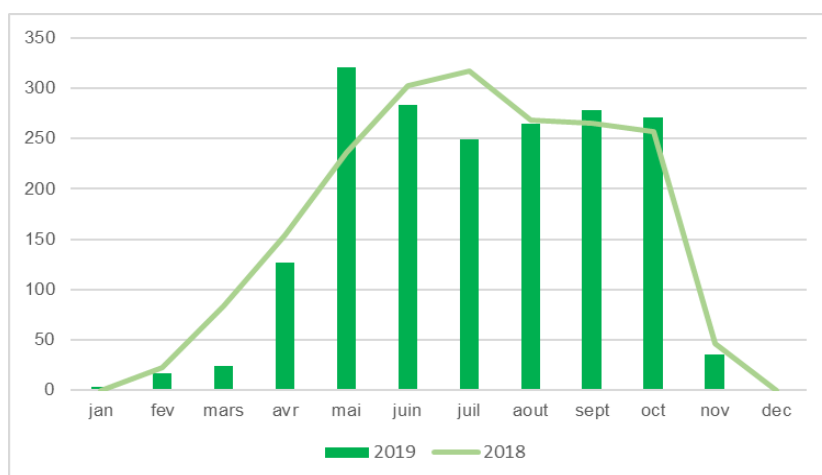
Cette section présente l'analyse de la pluviométrie des cinq régions couvertes par l'enquête. Il faut relever que la pluviométrie est le seul élément du climat qui a été observé.

3.2.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Le climat de la région de l'Adamaoua a été dans l'ensemble marqué par des pluies précoces et moins abondantes par rapport à l'année précédente. En effet l'on a enregistré une pluviométrie moyenne de 155,99 mm en 2019 contre une moyenne de 162,75 mm en 2018. Le pic des précipitations a été atteint au mois de mai 2019 alors qu'en 2018, il a été atteint au mois de juillet.

Les premières pluies sont tombées en Janvier dans le Mayo-Banyo, en février 2019 dans le Mbéré et la Vina, dans la première et troisième décade du mois de Mars respectivement dans le Faro et Déo et le Djérem. Celles-ci une fois tombées s'en sont allées aussitôt, créant ainsi une poche de sécheresse avant de recommencer au mois d'Avril. Cependant, quelques agriculteurs qui avaient mis des cultures en terre précocement pensant que la saison pluvieuse avait réellement débuté, ont été contraints de ressemer. Ce double semis a eu pour conséquence la perte de ressources due à l'achat de semences supplémentaires et à l'utilisation répétée de la main d'œuvre pour les opérations champêtres.

Graphique 12: Données de la pluviométrie dans la région de l'Adamaoua, années 2018 et 2019



Si le début des pluies a été précoce, la fin de celles-ci quant à elle a été tardive. Elle a perturbé la récolte des cultures telles que le maïs et le haricot qui sont généralement récoltés après avoir été séchés sur pied.

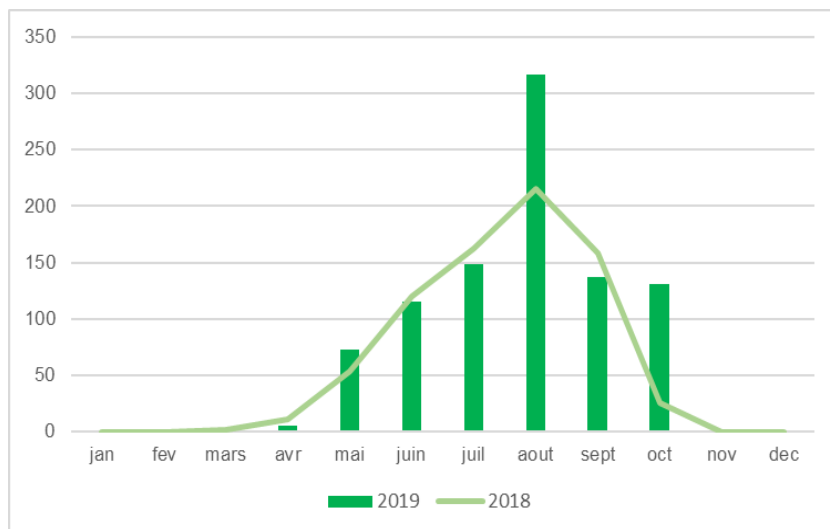
Source : MINADER/DESA (2020)

3.2.2 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Du graphique ci-dessous, il ressort que l'année 2019 a été plus pluvieuse que l'année 2018. Le mois d'Août est resté le plus pluvieux.

Au cours de la campagne agricole 2019/2020, la saison des pluies s'est annoncée dès la première décade du mois d'avril et progressivement elle s'est installée sur l'étendue de la région pendant la première décade du mois de mai. Comme à l'accoutumée, les premiers mois (mai et juin) ont connu des poches de sécheresse dont les sévérités sont partagées entre les départements, elles variaient de 3 à 6 semaines selon les départements. Les semis des cultures des céréales, des légumineuses et du coton sur l'ensemble de la région ont été tardifs. L'on a observé le phénomène de fontes de semis et des attaques de chenilles enregistrées pendant la période habituelle des poches de sécheresse (mois de juin).

Graphique 13: Données de la pluviométrie dans la région de l'Extrême-Nord, années 2018 et 2019

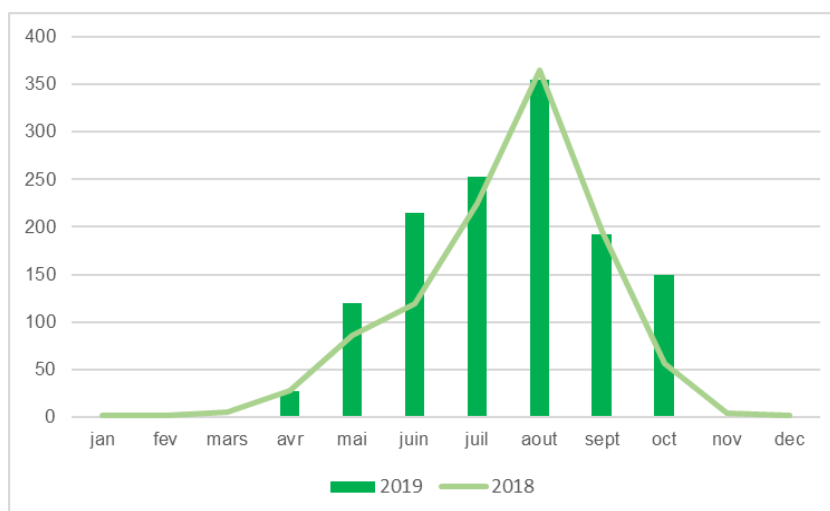


Source : MINADER/DESA (2020)

3.2.3 RÉGION DU NORD

Bien que les pluies se soient comportées en 2019 de manière presque similaire qu'en 2018, il faut noter qu'elles ont été plus abondantes en 2019, sur les périodes d'avril à juillet et de septembre à novembre. Le mois d'août est resté le mois le plus pluvieux avec une hauteur de pluies de 354,708 mm. Cependant des variations ont été observées au niveau des départements.

Graphique 14: Données de la pluviométrie dans la région du Nord, années 2018 et 2019



Source : MINADER/DESA (2020)

3.2.4 RÉGION DE L'EST

Le graphique ci-dessous nous révèle qu'en 2019, les précipitations ont été moins abondantes et plus irrégulières qu'en 2018. En effet, les précipitations moyennes enregistrées au cours de l'année 2019 ont été de 130,87 mm tandis que celles enregistrées en 2018 ont été de 158,03 mm, soit une nette

Le niveau moyen des pluies enregistrées dans la région qui tourne habituellement autour de 700 à 800 mm sur 45 jours de pluies environ, étalé sur 4 mois a été largement dépassé dès la fin du mois d'août. Ce qui a occasionné les premières inondations enregistrées dans le Mayo-Danay (Gobo, Guere Tchatalbalé...) et dans le Diamaré (Ndoukoula, Bogo, Maroua 1, 2 et 3...) et le Mayo-Kani (Porhi...).

Dans le Mayo-Louti, les pluies ont débuté avec une avance de deux semaines au cours du mois de mars. Leur départ tardif a occasionné la pourriture en champ des graines de céréales et d'arachide, favorisant ainsi le développement des champignons. Cette situation a été également observée dans le Département du Mayo-Rey.

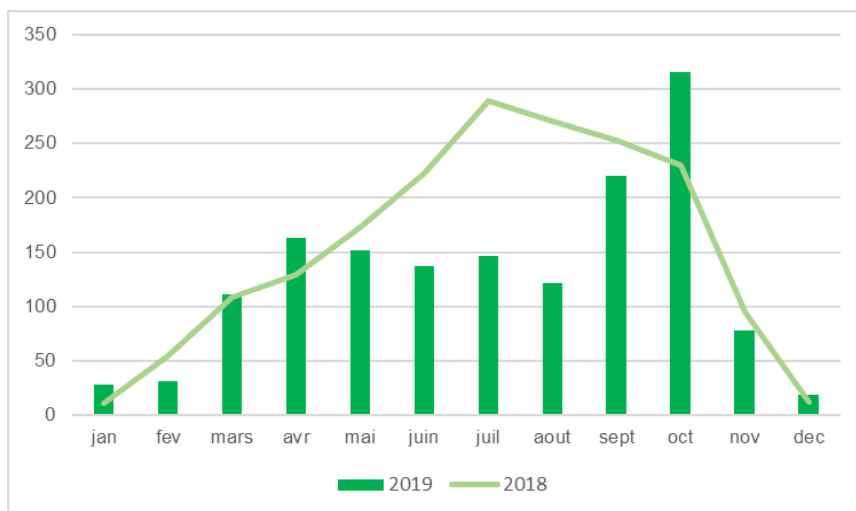
La Bénoué quant à elle a connu un début de pluies plus tardif de trois semaines, ce qui a fortement influencé négativement le développement de l'arachide et du sorgho sp.

diminution de 27,13 mm. Le mois le plus pluvieux a été le mois d'octobre, tandis qu'en 2018, c'était le mois de Juillet.

A l'exception du Haut-Nyong où les pluies ont été tardives, elles ont été précoces dans l'ensemble des départements avec néanmoins des interruptions pouvant atteindre une durée de trois (03) semaines.

Dans le département de la Boumba et Ngoko, elles ont débuté à la deuxième décennie du mois de janvier et se sont brusquement arrêtées pour reprendre au mois de mars. Cette situation a poussé les producteurs à effectuer des semis précoces. Malheureusement, les plants n'ont pas résisté à la longue période d'interruption qui s'en est suivie. Le même phénomène a été observé dans le Département de la Kadey.

Graphique 15: Données de la pluviométrie dans la région de l'Est, années 2018 et 2019



Cependant, dans la Kadey, une fois que les pluies ont repris au mois de mars, elles n'ont presque plus connu d'interruption jusqu'au deuxième cycle de culture ; allongeant ainsi la période de semis. Cette situation a également été observée dans le Lom et Djérem.

Il faut toutefois noter que trois arrondissements de la Kadey (Bombe, Ketté et Ndem-nam) n'ont presque pas été couverts par les pluies entraînant ainsi une baisse de la production agricole.

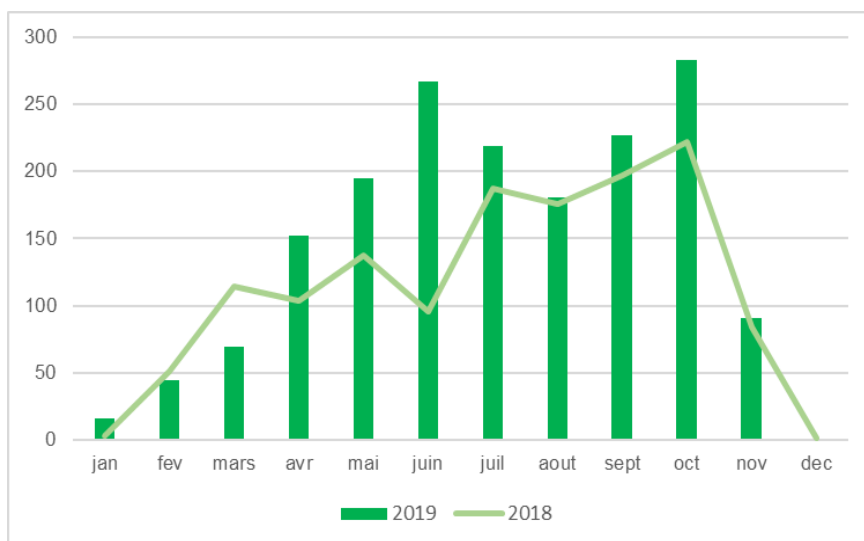
Source : MINADER/DESA (2020)

3.2.5 RÉGION DE L'OUEST

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que l'année 2019 a été plus pluvieuse que l'année 2018. Deux pics ont été observés, respectivement au mois de juillet et d'octobre.

Dans l'ensemble, les pluies ont débuté précocement avec des écarts allant d'une à plus de trois semaines selon les départements.

Graphique 16: Données de la pluviométrie dans la région de l'Ouest, années 2018 et 2019



Elles ont été abondantes, provoquant des inondations dans certaines zones, notamment dans les bas-fonds. L'humidité ambiante a favorisé le développement des maladies fongiques sur plusieurs cultures à l'instar de la pomme de terre. Il faut noter que le Département du Ndé a connu la chute de grêlons qui ont détruit des cultures.

Source : MINADER/DESA (2020)

3.3 CATASTROPHES/SINISTRES

Les principaux sinistres observés au cours de la campagne agricole 2019/2020 ont été les inondations, la chute des grêlons, les glissements de terrain et les feux de brousse.

3.3.1 INONDATIONS/CHUTE DES GRÊLONS

Les pluies abondantes observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés ont occasionné des inondations.

Dans la région de l'Extrême-Nord, les inondations dans quatre départements (Mayo-Danay, Logone et Chari, Mayo-Sava et Diamaré) ont entraîné la destruction d'environ 25 219,37 ha de cultures.

Dans la région de l'Ouest, l'abondance des pluies et la chute des grêlons ont entraîné la destruction de 13 000 ha de cultures en octobre 2019 dans le Département des Bamoutos. Cinquante pourcents des arrondissements de cette région ont été sinistrés par les inondations. Celles-ci ont été plus abondantes dans les bas-fonds où l'on pratique généralement le maraîchage et les cultures de contre saison. Elles ont également entraîné la destruction du barrage de Bamendjing et des pistes agricoles de cette région.

Les départements du Mayo-Banyo dans l'Adamaoua et de la Benoué dans le Nord ont été également victimes des inondations.

3.3.2 GLISSEMENTS DE TERRAIN

Les glissements de terrain ont été observés dans la région de l'Ouest, plus précisément à « Gouaché » dans la Mifi, où l'on a enregistré des pertes en vies humaines et dans les départements des Bamoutos, de la Menoua et du Noun avec pour conséquence la destruction des cultures en champs.

3.3.3 FEUX DE BROUSSE

Dans la région de l'Est, le principal sinistre relevé a été les feux de brousses. Ceux-ci ont détruit les cultures dans le Haut-Nyong et la Kadey pour près de 115 ha de cacao et 90 ha de café. Ce phénomène a également été observé dans le département du Mayo-Banyo (Adamaoua) et dans les Bamoutos (Ouest).

3.3.4 ATTAQUES DES CULTURES ET MALADIES DES CULTURES

De manière générale, l'inégale répartition des précipitations observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés a favorisé le développement des maladies cryptogamiques, des chenilles défoliatrices et des insectes, notamment dans les champs de maïs, de pomme de terre, de macabo/taro, d'igname, de manioc et de haricot. Dans le Département du Lom et Djérem (Est), les attaques de chenilles ont été particulièrement importantes, plus de 1 605 ha de cultures ont été touchés dont 700 ha de manioc perdus.

Des destructions des champs par les pachydermes ont été enregistrées dans les régions septentrionales du pays. Il faut toutefois noter que ces attaques de cultures n'ont pas eu une grande incidence sur la production agricole.

3.4 FACTEURS HUMAINS

3.4.1 DÉPLACEMENT DES POPULATIONS

Les déplacements des populations sont principalement dus à l'insécurité qui règne dans certaines zones du pays, aux inondations et à l'essor de l'exploitation minière.

En ce qui concerne les mouvements migratoires, ils sont principalement dus à la situation socio-politique qui prévaut dans les zones anglophones du pays à savoir le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Il a été enregistré le déplacement d'environ 10.000 habitants de ces régions vers les régions de l'Ouest et de l'Adamaoua. Ces déplacements ont eu un impact sur la disponibilité de la main d'œuvre agricole. En effet, pour ces régions d'accueil, cette entrée massive des populations a induit une augmentation de la main d'œuvre agricole. Il faut relever que ces déplacements n'ont pas seulement été inter-régionaux mais aussi intra départementaux et inters départementaux.

Dans la région de l'Extrême-Nord, ce sont les attaques de la secte terroriste Boko Haram sur les populations civiles des villages frontaliers avec le Nigéria qui ont occasionné le déplacement de la

population des départements du Logone et Chari (40 %), du Mayo-Sava (12 %) et du Mayo-Tsanaga (14 %). Ce qui a eu pour conséquence l'abandon des exploitations agricoles. Il faut toutefois relever que pour assurer leur sécurité alimentaire, certains déplacés retournent dans leur zone d'origine dans la journée pour cultiver au risque de perdre leur vie. L'une des mesures prises par le Gouvernement pour sécuriser les zones concernées est l'interdiction de cultiver des plantes dont la tige a une hauteur supérieure ou égale à 1,5 mètre dans des champs situés à 100 mètres des axes routiers et le long de la frontière. Ce qui réduit les superficies emblavées de plus de 2 000 ha pour les céréales au profit des légumineuses et des racines et tubercules. Dans la région de l'Adamaoua, précisément dans le département du Faro et Déo, le phénomène récurrent des enlèvements a occasionné la réduction de près de 46% des terres cultivées du fait du départ massif des producteurs vers des zones jugées plus sécurisées.

Pour ce qui est de l'exploitation minière, l'on a noté l'abandon de l'agriculture pour l'exploitation minière qui procurerait des revenus plus importants et plus rapide que l'agriculture et l'élevage. Cette situation a été observée dans les départements du Mayo-Banyo et du Faro et Déo (Adamaoua), de la Kadey, du Lom et Djérem (Est) et du Mayo-Rey (Nord). Il faut noter que ce phénomène est principalement observé chez les jeunes.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été observés dans la quasi-totalité des départements enquêtés. Cependant, les dégâts ont été plus importants dans les Départements du Koung-Khi (Ouest) et du Mayo-Banyo (Adamaoua). Dans le cadre de la gestion de ces conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, ces derniers ont fait recours aux administrations sous la tutelle du MINADER et du MINEPIA ainsi qu'à l'administration territoriale. Il faut noter que malgré l'aménagement du système agraire, les éleveurs et les agriculteurs ne respectent pas les zones qui leur sont attribuées respectivement.

3.4.2 AIDES HUMANITAIRES

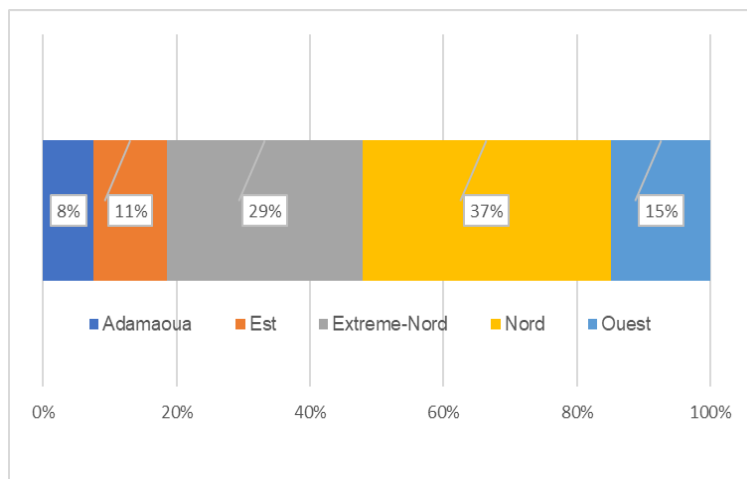
Face à ces déplacements des populations dus aux attaques de Boko Haram et aux inondations, le Gouvernement et certaines organisations humanitaires ont apporté des appuis variés aux victimes dans la région de l'Extrême-Nord. Ces aides, constituées des denrées alimentaires, des équipements de première nécessité, des intrants agricoles et de l'argent en espèce ont permis aux populations sinistrées de s'installer dans les villages créés et dans les familles d'accueil. Le Département des Bamboutos (Ouest) a bénéficié des appuis de certaines ONG et des élites.

4 DISPONIBILITE DES STOCKS DES PRODUITS AGRICOLES

4.1 PRODUCTIONS DES CULTURES VIVRIÈRES DES CINQ RÉGIONS

Le graphique 18 montre que converti en équivalent⁶céréale, les 5 régions ont produit en 2019, 5 310 907 tonnes.

Graphique 17 : Contribution des régions aux disponibilités vivrières



Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ont contribué respectivement à hauteur de 37% et 29 % de cet approvisionnement. Malgré la faible contribution de la région de l'Est, elle présente l'une des meilleures disponibilités par habitant.

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

La région de l'Adamaoua dispose des approvisionnements élevés notamment dans la Vina (tableau 11). Les départements du Faro et Déo, le Mayo Banyo et le Mbéré enregistrent de faibles quantités alimentaires lors de cette campagne agricole.

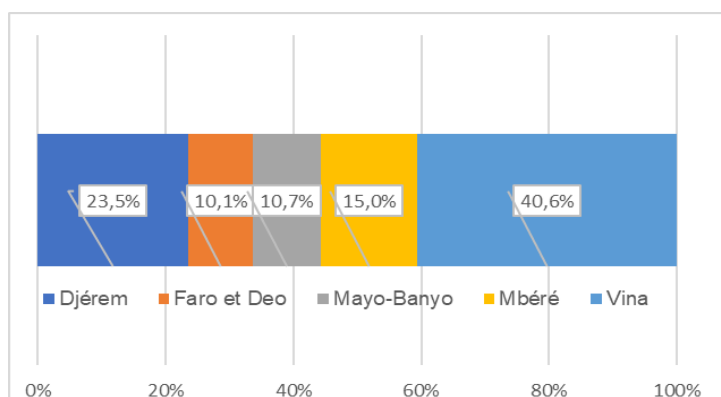
Tableau 11: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Adamaoua

Départements	Bananes	Céréale	Légumes et feuilles	Légumineuses et oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Djérem	483	21 505	248	7 668	64 839	94 743
Faro et Deo	0	36 444	0	1 668	2 380	40 492
Mayo-Banyo	1 433	35 136	17	1 721	4 879	43 186
Mbéré	0	13 100	20	914	46 528	60 561
Vina	377	72 151	266	14 131	76 600	163 524
Ensemble	2 293	178 336	551	26 101	195 226	402 506

Source : MINADER/DESA (2020)

⁶ CILSS 2004

Graphique 18 : Contribution des départements à la production totale de l'Adamaoua



Les racines et tubercules ainsi que les céréales contribuent fortement à cet approvisionnement. La Vina contribue à elle seule à 40,6 % des disponibilités totales de la région

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.2 RÉGION DE L'EST

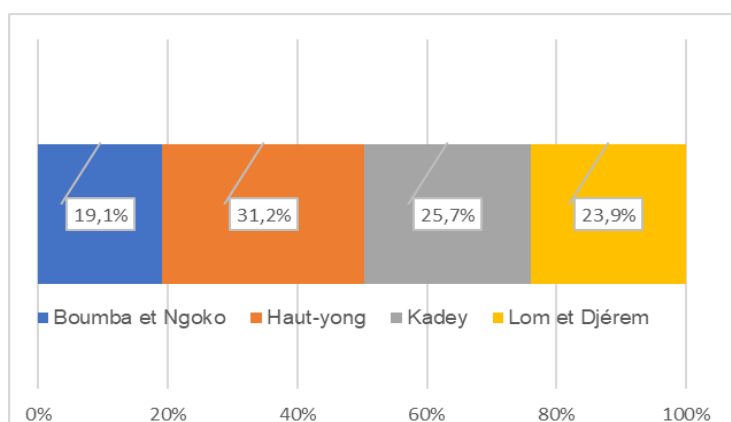
Dans cette région, les racines/tubercules et bananes contribuent le plus aux disponibilités. Les départements du Haut-Nyong (31,2 %) et de la Kadey (25,7 %) constituent les principaux bassins d'approvisionnement.

Tableau 12: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Est

Départements	Bananes	Céréales	Légumes et feuilles	Légumineuses et oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Boumba et Ngoko	30 222	1 082	10	8 596	71 126	111 035
Haut-yong	37 687	9 000		15 424	119 171	181 281
Kadey	37 094	7 329		1 806	102 969	149 197
Lom et Djérem	45 590	12 821		3 623	76 814	138 848
Ensemble	150 592	30 232	10	29 449	370 079	580 362

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 20 : Contribution des départements à la production totale de la région de l'Est



Le département de la Bomba et Ngoko enregistre le pourcentage le plus faible (19,1 %) des disponibilités alimentaires, suivi du département du Lom et Djerem (23,9 %).

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.3 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

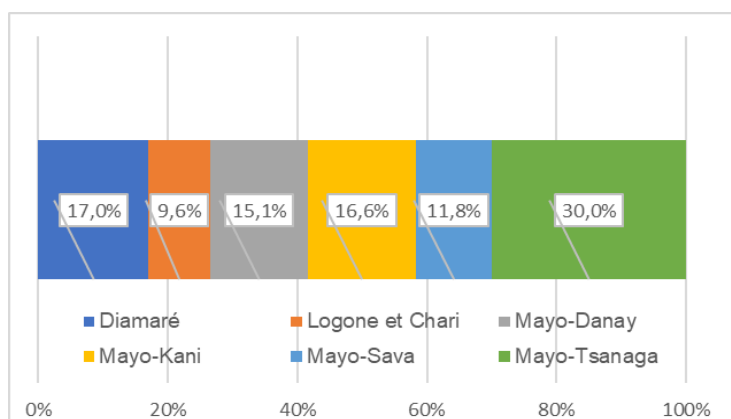
Les céréales, suivies des légumineuses/oléagineux contribuent majoritairement à l'approvisionnement en vivriers dans tous les départements. Le Mayo-Tsanaga grâce à ses racines et tubercules est le principal bassin de production de cette région.

Tableau 13: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Extrême-Nord

Départements	Céréales	Légumes et feuilles	Légumineuses et oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Diamaré	228 066	6 073	25 147	5 035	264 321
Logone et Chari	115 431	12 417	10 801	10 817	149 466
Mayo-Danay	194 500	407	30 091	9 721	234 718
Mayo-Kani	224 533	2 477	29 951	1 120	258 082
Mayo-Sava	123 254	18 996	40 733	828	183 812
Mayo-Tsanaga	244 683	4 992	188 241	28 344	466 259
Ensemble	1 130 466	45 363	324 964	55 864	1 556 657

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 21 : Contribution des départements à la production totale de l'Extrême -Nord



Dans la région de l'Extrême-Nord, les départements du Logone et Chari et le Mayo-Sava ont enregistré les faibles proportions de disponibilités alimentaires, 9,6 % et 11,88 %. Ce faible pourcentage serait dû à la présence des camps des Réfugiés et des déplacements internes suites aux exactions de la secte terroriste Boko Haram.

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.4 RÉGION DU NORD

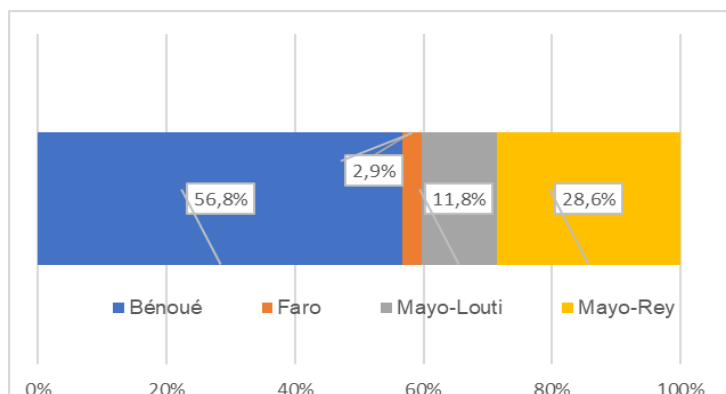
Les céréales constituent 60% du disponible alimentaire de cette région, suivies par les légumineuses/oléagineux 35 %,

Tableau 14: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région du Nord

Départements	Bananes	Céréales	Légumes et feuilles	Légumineuses et oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Bénoué	0	693 717	4 750	410 181	15 313	1 123 961
Faro	0	55 960	9	0	1 080	57 049
Mayo-Louti	0	155 242	1 153	75 691	804	232 890
Mayo-Rey	29	274 598	1 547	216 165	74 051	566 390
Ensemble	29	1 179 517	7 459	702 037	91 248	1 980 290

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique22 : Contribution des départements à la production totale du Nord



La Bénoué constitue le grenier de la région du Nord, avec plus de 50% des disponibilités de la région contre 2,9 % seulement dans le Faro.

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.5 RÉGION DE L'OUEST

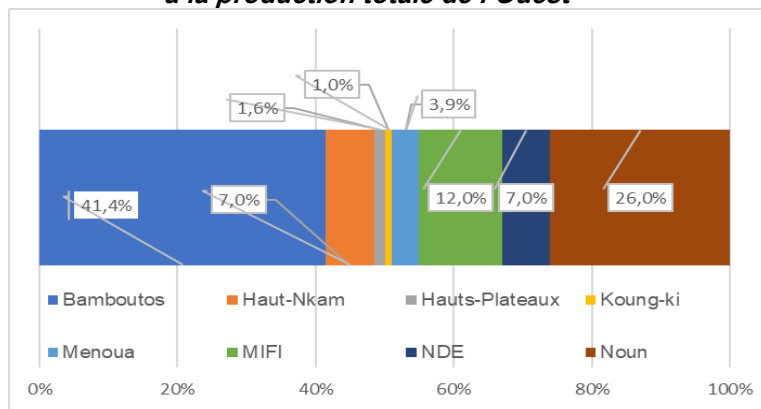
Dans la région de l'Ouest, les céréales et les racines et tubercules contribuent le plus aux disponibilités alimentaires.

Tableau 15: Approvisionnement des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Ouest

Départements	Bananes	Céréale	Légumes et feuilles	Légumineuses et oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Bamboutos	29 100	141 300	3 328	85 276	68 409	327 413
Haut-Nkam	6 377	8 421	209	1 951	38 761	55 719
Hauts-Plateaux	2 360	4 300	105	2 774	2 794	12 332
Koung-ki	927	2 994	1	2 401	1 957	8 280
Menoua	2 620	7 192	287	5 535	15 486	31 120
MIFI	11 652	47 720	704	14 911	19 837	94 824
NDE	8 132	33 694	1 156	1 638	10 705	55 325
Noun	13 426	78 485	11	72 619	41 538	206 078
Ensemble	74 594	324 106	5 801	187 105	199 486	791 092

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 23 : Contribution des départements à la production totale de l'Ouest



L'essentiel de la contribution aux disponibilités vient des Bamboutos (41 %) et du Noun (26 %). Les départements de la Menoua, du Koung-khi et des Hauts-Plateaux contribuent ensemble pour 6,5 % des disponibilités de la région.

Source : MINADER/DESA (2020)

4.2 COUVERTURE DES BESOINS CÉRÉALIERS DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD

Considérant les habitudes alimentaires⁷, l'analyse de ce bilan n'est pertinente que dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Les tableaux 16 et 17 présentent ce bilan alimentaire dans les 2 régions.

Avec une consommation humaine de 550 grammes de céréales par personne par jour, la région de l'Extrême-Nord est de justesse excédentaire. Cet excédent est amoindri par le déficit du Logone et Chari. Ce déficit et l'excédent minimal des départements du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga sont dus à la situation d'insécurité notamment dans les villages frontaliers avec le Nigéria qui ont été vidés de l'essentiel de leur population.

La région du Nord se positionne comme le grenier céréalier de ces cinq (5) régions avec un excédent représentant 58% de sa production, principalement contribué par les départements de la Benoué et du Mayo-Rey. Cependant le Mayo-Louti reste une poche de risque d'insécurité alimentaire dans cette région.

Tableau 16 : Taux de couverture céréalier dans la région de l'Extrême-Nord (en tonnes)

Département	Production des céréales	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Taux de couverture
Diamaré	228 066	34 210	193 856	181 375	—	12 481
Logone et Chari	115 431	17 315	98 116	137 535	—	-39 419
Mayo Danay	194 500	29 175	165 325	149 415	—	15 910
Mayo Kani	224 533	33 680	190 853	114 278	—	76 575
Mayo Sava	123 254	18 488	104 766	98 532	—	6 234
Mayo Tsanaga	244 683	36 702	207 981	197 682	—	10 298
Ensemble	1 130 466	169 570	960 896	878 817	12 532	69 548

Source : MINADER/DESA (2020)

Tableau 17 : Taux de couverture céréalier dans la région du Nord (en tonnes)

Département	Production des céréales	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Taux de couverture
Bénoué	693 717	104 058	589 659	273 552	—	316 108
Faro	55 960	8 394	47 566	22 308	—	25 258
Mayo Louti	155 242	23 286	131 956	125 650	—	6 306
Mayo Rey	274 598	41 190	233 408	120 472	—	112 936
Nord	1 179 517	176 928	1 002 589	541 982	2 395	458 213

Source : MINADER/DESA (2020)

⁷ Les bilans alimentaires, manuel, FAO 2003.

Tableau 18 : Taux de couverture vivrier dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord (en tonnes Eqc)

Département	Production totale	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Taux de couverture
Diamaré	264 321	39 648	224 673	181 375	—	43 298
Logone et Chari	149 466	22 420	127 046	137 535	—	-10 489
Mayo Danay	234 718	35 208	199 510	149 415	—	50 095
Mayo Kani	258 082	38 712	219 369	114 278	—	105 091
Mayo Sava	183 812	27 572	156 240	98 532	—	57 708
Mayo Tsanaga	466 259	69 939	396 320	197 682	—	198 638
Extrême Nord	1 556 657	233 499	1 323 158	878 817	12 532	431 810
Bénoué	1 123 961	168 594	955 366	273 552	—	681 815
Faro	57 049	8 557	48 491	22 308	—	26 183
Mayo Louti	232 890	34 934	197 957	125 650	—	72 307
Mayo Rey	566 390	84 959	481 432	120 472	—	360 960
Nord	1 980 290	297 043	1 683 246	541 982	2 395	1 138 869

Source : MINADER/DESA (2020)

D'une manière générale, au regard des disponibilités enregistrées, le bilan céréalier de la campagne agricole 2019/2020 du Nord et de l'Extrême-Nord est excédentaire.

4.3 TAUX DE COUVERTURE VIVRIER

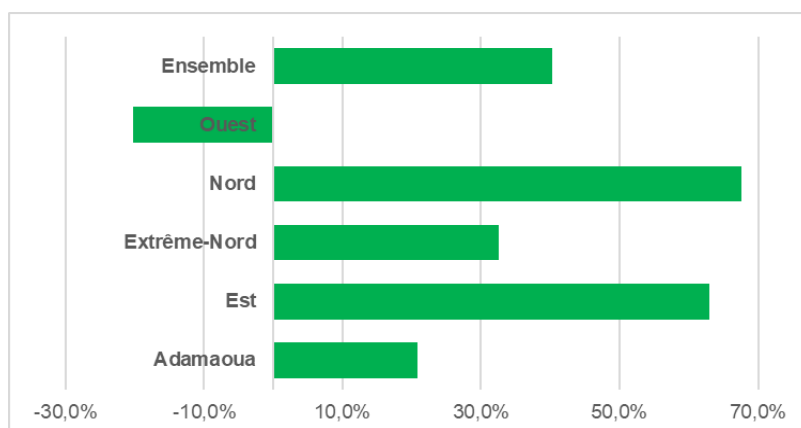
Dans l'ensemble des cinq régions, l'on a noté un excédent des vivriers, lequel pourrait servir à alimenter les populations urbaines ainsi que leurs animaux. Malgré cet excédent, la région de l'Ouest est déficitaire. Ceci s'expliquerait d'une part à l'élevage intensif « volaille » qui s'y pratique et d'autre part à sa forte densité de la population observée.

Tableau 19 : Taux de couverture vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Départements	Disponibilités vivriers (tonnes)	Consommation humaine (tonnes)	Consommation animale (tonnes)	Taux de couverture (tonnes)
Adamaoua	342 130	268 620	2 018	71 492
Est	493 307	176 252	6 432	310 624
Extrême-Nord	1 323 158	878 817	12 532	431 810
Nord	1 683 246	541 982	2 395	1 138 869
Ouest	672 428	495 621	312 820	-136 013
Ensemble	4 514 270	2 361 291	336 197	1 816 783

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 19 : Taux de couverture vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest



Ces excédents au niveau des régions du Nord et de l'Extrême-Nord peuvent masquer les déficits dans certains départements, en particulier l'Ouest qui présente un déficit de 20 %.

Source : MINADER/DESA (2020)

4.3.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Malgré l'excédent de la région, les départements du Mayo-Banyo et du Mbéré sont déficitaires. Les causes dans le département du Mayo-Banyo pourraient d'une part être dues à l'élevage extensif des gros ruminants qui reste l'activité principale, suivi par l'extraction de l'Or d'autre part. Dans le cas du département du Mbéré, il est fort probable que le déplacement des populations dû au phénomène de kidnapping permanent soit la principale cause du déficit.

4.3.2 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Le cas déficitaire du Logone et Chari dans la région pourrait être imputable à une forte diminution des activités agricoles due au déplacement interne de la population qui est principalement rurale. Ces déplacements sont causés par les incursions du groupe terroriste Boko Haram et des inondations fréquentes.

4.3.3 RÉGION DE L'OUEST

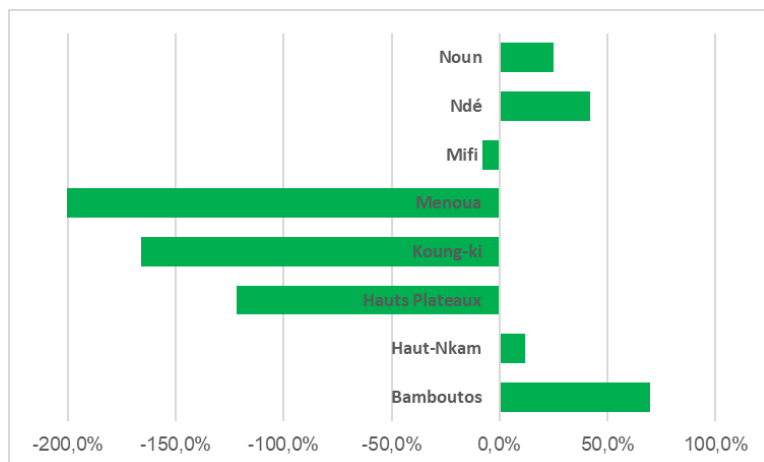
Dans cette région, les déficits ont été observés dans les départements de la Menoua, du Koung-Khi, des Hauts Plateaux et de la Mifi dont les zones sont caractérisées par une forte densité de la population ; ce qui traduit la rareté des terres cultivables disponibles.

Tableau 20 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest

Départements	Disponibilités vivrières (tonnes)	Consommation humaine (tonnes)	Taux de couverture (tonnes)
Bamboutos	278301	84256	194045
Haut-Nkam	47362	41719	5642
Hauts Plateaux	10483	23247	-12764
Koung-ki	7038	18735	-11698
Menoua	26452	82341	-55889
Mifi	80601	86863	-6262
Ndé	47026	27330	19696
Noun	175166	131129	44037

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 20 : Couverture vivrière dans la région de l'Ouest



Toutefois, le département des Bamboutos n'est pas déficitaire malgré sa forte densité humaine ; ceci pourrait être attribué à la forte productivité agricole de ses sols volcaniques.

Source : MINADER/DESA (2020)

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 CONCLUSION

L'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a permis de mettre en exergue les principaux facteurs ayant affecté la production agricole au cours de cette campagne agricole ainsi que leur incidence sur la disponibilité alimentaire. Il s'agit notamment des inondations dues aux pluies abondantes observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés ; la faible utilisation des produits phytosanitaires ; l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués ; la faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019. Cette situation serait due en ce qui concerne les intrants, à l'indisponibilité des points de vente agréés dans certains départements et aux prix élevés de ceux-ci. Pour la faible utilisation des tracteurs, le prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi que leur disponibilité réduite ont été évoqués.

La fin de la campagne agricole 2019/2020 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix du cageot (15kg) est passé de 12 500 à 1800 FCFA dans les principales zones d'écoulement. Dans la région de l'Extrême-Nord, la crise sécuritaire due aux exactions de la secte terroriste Boko Haram et la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont engendré un mouvement important des populations occasionnant une réduction de la main d'œuvre agricole, la diminution des superficies cultivées et une baisse générale de la production agricole. Les feux de brousse ont eu un impact important dans la région de l'Est, leur récurrence ainsi que leur ampleur mérite qu'on y porte une attention particulière.

Le bilan alimentaire positif observé dans la quasi-totalité des régions enquêtées cache quelques disparités au niveau départemental, notamment dans les départements du Mbéré, Mayo-Banyo dans la région de l'Adamaoua, les départements de la Menoua, du Koung-khi, des hauts plateaux dans la région de l'Ouest, le Département du Mayo-Louti dans le Nord et les départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay dans la région de l'Extrême-Nord.

5.2 SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

N°	Constats	Suggestions/recommandations	Responsables
1	L'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles dans certains départements favorise l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués et la faible utilisation des engrais	Favoriser la création des structures agréées de vente des intrants agricoles et de matériels agricoles dans les bassins de production pour permettre aux producteurs d'y accéder et partant d'augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles	MINADER
2	<p>Les produits phytosanitaires non homologués sont utilisés dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents.</p> <p>Les raisons évoquées pour justifier le recours à ce type de produits sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'attractivité des prix de vente ; - la proximité de certains départements avec certains pays voisins à l'instar du Nigéria et du Tchad qui leur fournissent lesdits produits à vil prix ; - l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine. 	<p>En vue de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués dans les départements qui ont une proximité avec le Nigeria et le Tchad et dont les effets sont néfastes sur le sol et la santé humaine, deux principales actions pourraient être menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les producteurs sur les dangers de l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués et mettre la liste des produits homologués à leur disposition ; - renforcer les mesures de lutte contre la contrebande au niveau des frontières avec le Nigeria et le Tchad pour limiter l'entrée frauduleuse des produits non homologués dans le territoire camerounais. 	MINADER MINFI (DOUANE)
3	Les feux de brousses sont de plus en plus récurrents dans certaines régions du pays. Ils ont occasionné à l'Est, la destruction dans le Haut-Nyong et la Kadey de près de 115 ha de cacao et 90 ha de café.	Mettre en place, en collaboration avec le MINEPIA, un dispositif de lutte contre les feux de brousse capable de contenir des feux de grande envergure et vulgariser les bonnes pratiques agropastorales de lutte contre les feux de brousse dans les départements les plus touchés ;	MINADER MINEPIA
4	Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été observés dans la quasi-totalité des départements enquêtés.	Accélérer les procédures de zonage pour une meilleure délimitation des zones agricoles et des zones pastorales ainsi que la gestion des conflits agropastoraux ;	MINADER MINEPIA MINAT
5	<p>Les régions de l'Ouest, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Nord ont subi des inondations. Celles-ci ont été plus abondantes dans les bas-fonds.</p> <p>Des glissements de terrain ont été observés dans la région de l'Ouest, plus précisément à « Gouaché » dans la Mifi,</p>	Poursuivre l'aménagement des bas-fonds et l'entretien régulier des pistes agricoles pour limiter la destruction des cultures par des inondations et l'évacuation des produits agricoles.	MINADER MINTP

N°	Constats	Suggestions/recommandations	Responsables
6	<p>Dans l'ensemble, il a été noté une faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019/2020. Cette faible utilisation est due au prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi qu'à leur disponibilité réduite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mécanismes de facilitation à l'accès aux tracteurs en vue de promouvoir la mécanisation agricole et l'augmentation des superficies des exploitations agricoles ; - Recourir aux services du CENEEMA 	MINADER
7	<p>Le bilan alimentaire positif observé dans la quasi-totalité des régions enquêtées cache quelques disparités au niveau départemental, notamment dans les départements du Mbéré, Mayo-Banyo dans la région de l'Adamaoua, les départements de la Menoua, du Koung-khi, des Hauts Plateaux dans la région de l'Ouest, le Département du Mayo-Louti dans le Nord et les départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay dans la région de l'Extrême-Nord.</p>	<p>Apporter une assistance alimentaire aux populations des départements en déficit alimentaire.</p>	<p>MINADER Organisations humanitaires</p>

6 REFERENCES

1. BUCREP (2017), Projection de la population du Cameroun, Yaoundé.
2. CILSS (2004) : Normes de consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS.
3. CILSS (2019), Cadre Harmonisé (CH) 2.0 – Analyse et identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.
4. DRADER (2019), Rapports d'activités des DRADER Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest.
5. FAO (2003), Les bilans alimentaires, manuel, Rome, Italy.
6. INS (2017), Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) de 2014.
7. INS (2019), Commerce extérieure, Yaoundé.
8. INS (2019), Comptes nationaux quatrième trimestre 2019, Yaoundé.
9. Investir au Cameroun (2019), GRANDS CHANTIERS AGRICULTURE ENERGIE MINES INDUSTRIE SERVICES FINANCE, N°83, Yaoundé.
10. IRAD (2000), Zone agroécologique du Cameroun, Yaoundé.
11. MINEPIA (2019), Situation des productions et des importations du sous-secteur Elevage, Pêches et Industrie Animales, Yaoundé.
12. Opio et al. (2013), Greenhouse Gas Emissions from Ruminant Supply Chains—A Global Life Cycle Assessment Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, Italy.
13. PARM (2017), Evaluation des risques agricoles au Cameroun, Yaoundé.
14. Peter Alexander et al. (2016), Global Environmental Change, Human appropriation of land for food: The role of diet, Volume 41, Pages 88-98, DOI <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.09.005>.
15. SMIL (2013), Should We Eat Meat? Evolution and Consequences of Modern Carnivory Wiley, New York, USA.

7 ANNEXE 1: CALENDRIER AGRICOLE

ZAE	Région	culture saisonnière	Préparation des champs			Sémis			Maintenance et Traitement Phyto-sanitaire						Récolte				
			Jan	Feb	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec					
Soudano-Sahalien	Extrême-Nord	Mil																	
		Sorgho SP																	
		Sorgho SS																	
		Mais hors saison																	
		Riz irrigé																	
		Arachide																	
		sesame grain																	
		Soja																	
		niébé																	
	Nord	Mil																	
		Sorgho SP																	
		Sorgho SS																	
		Rain Fed Rice																	
		Mais hors saison																	
		Arachide																	
		sesame grain																	
		Soja																	
		niébé																	
Haute savane de la guinée	Adamaoua	Mais																	
		Arachide																	
		Haricot																	
		Arachide (Bambara)																	
		Soja																	
		niébé																	
Zone forestière bi-modale	Est	Mais																	
		Arachide																	
		Haricot																	
		Tomate																	
		Piment																	
Hauts Plateaux	Ouest	Mais																	
		Haricot																	
		Arachide																	
		Chou																	
		Carote																	
		Pomme de terre																	

8 ANNEXE 2 BILAN VIVRIER PAR DEPARTEMENT

Région/Département	Disponibilités vivrier	Consommation humaine	Consommation animale	Taux de couverture (tonnes)	Taux de couverture (%) relativement à la production
Adamaoua	342130,3	268619,8	2018,3	71492,2	18
Djerem	80531,7	37955,4		42576,3	45
Faro et Deo	34417,9	25126,9		9291,0	23
Mayo Banyo	36708,1	56824,9		-20116,8	-47
Mbere	51477,0	52148,1		-671,0	-1
Vina	138995,6	96564,6		42431,0	26
Est	493307,3	176251,6	6431,5	310624,1	54
Boumba et Ngoko	94379,5	26344,3		68035,2	61
Haut-yong	154089,2	44880,6		109208,6	60
Kadey	126817,8	42043,9		84773,9	57
Lom et Djérem	118020,7	62982,9		55037,8	40
Extrême-Nord	1323158,4	878816,6	12532,1	431809,7	28
Diamaré	224672,9	181374,5		43298,4	16
Logone et Chari	127045,9	137535,2		-10489,3	-7
Mayo Danay	199510,1	149414,7		50095,3	21
Mayo Kani	219369,4	114278,1		105091,3	41
Mayo Sava	156239,8	98531,8		57708,0	31
Mayo Tsanaga	396320,4	197682,3		198638,1	43
Nord	1683246,2	541981,8	2395,0	1138869,4	58
Bénoué	955366,4	273551,7		681814,7	61
Faro	48491,3	22308,2		26183,1	46
Mayo Louti	197956,7	125649,7		72307,0	31
Mayo Rey	481431,8	120472,2		360959,6	64
Ouest	672428,3	495620,9	312820,2	-136012,9	-17

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Bamboutos	278300,7	84256,1		194044,6	59
Haut-Nkam	47361,5	41719,2		5642,3	10
Hauts Plateaux	10482,5	23246,9		-12764,4	-104
Koung-ki	7037,9	18735,4		-11697,5	-141
Menoua	26452,3	82341,1		-55888,9	-180
MIFI	80600,7	86862,7		-6262,0	-7
NDE	47026,3	27330,2		19696,2	36
Noun	175166,3	131129,4		44037,0	21
Total général	4514270,4	2361290,7	336197,1	1816782,6	34

9 ANNEXE 3 : EQUIPE DE L'ENQUETE

N°	Nom et Prénom	Administration
Supervision Générale		
1.	M. MBAIROBE Gabriel	Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
2.	Mme. ANANGA MESSINA Clémentine	Ministre Délégué auprès du MINADER chargé du Développement Rural
Supervision Technique		
1.	Pr. MBONG GRACE ANNIH	Secrétaire Général du MINADER
2.	M. MBAIRANODJI André	Directeur des Enquêtes et des Statistiques Agricoles
Coordination Technique		
1.	M. FOUNADOUDOU	Chef de la Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide
2.	M. BODO MVOGO Emmanuel	Sous-Directeur des Enquêtes et Etudes Statistiques
3.	M. DIFFO Joé Clauvis	Chef de la Cellule des Synthèses Statistiques et des Revenus Agricoles

Equipe de rédaction

N°	Nom et Prénom	Administration
1.	FOUNADOUDOU	DESA/CIAR
2.	GARIBA Julien	DESA/CIAR
3.	MAGUIP A KEDI Annita	DESA/SDEES
4.	NTOUDA BETSOGO Julien	DESA/SDEES
5.	MBEMYA SAHA Marcel	DESA/SDEES
6.	WAFFO Jean Christophe	DESA/SDEES
7.	ATOKA BELIBI Jean Marie	DESA/CSSRA
8.	TANG TANG Grégoire	DESA/SDEES
9.	Frédéric James MVINI	DEPC
10.	DOMTCHOM DONKAM Dimitri	DESA/CIAR
11.	ANGOE ABOUTOU Alain	DESA/CIAR

Equipe de Terrain

N°	Région	Noms et Prénoms	Structure	Rôles
1.	Adamaoua	TOUNA NGONO Louis Marie (CE)8	DESA/CIAR	Enquêteur
2.		MAGUIP A KEDI Nadine Annita	DESA/SDEES	Enquêteur
3.		MAIHAOUSSA NGAFWE Félicité	DESA/SDEES	Enquêteur
4.		TANG TANG Grégoire	DESA/SDEES	Enquêteur
5.		FANMENI JOSEPH	CSREA/DRADER	Enquêteur
6.	Est	MBAIRANODJI André	DESA	Superviseur
7.		MBEMYA SAHA Marcel (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
8.		Frédéric James MVINI	DEPC	Enquêteur
9.		ANGOE ABOUTOU Alain	DESA/CIAR	Enquêteur
10.		KAMFOUO Emilie	DESA/SDEES	Enquêteur
11.		YENE YENE Alexandre DOMINGO	DESA	Chauffeur
12.		ENDOM ASSENGUE SALOMON	CSRESA/DRADER	Enquêteur
13.	Extrême-Nord	TSAFFO Bonas	PNVRS	Enquêteur
14.		WAFFO Jean Christophe (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
15.		ATANGANA Sébastien	DESA/SDEES	Enquêteur
16.		ELONG NDOBO David Nicolas	DESA/SDEES	Enquêteur
17.		TAZO TZAFONG Christian	DESA/SDEES	Enquêteur
18.		NYAGO DINGBA JUSTIN	CSRESA/DRADER	Enquêteur
19.	Nord	FOUNADOUDOU	DESA/CIAR	Superviseur
20.		NTOUDA Julien (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
21.		ATOKA BELIBI	DESA/CSSRA	Enquêteur
22.		ABDOURAMAN Bichair	DESA/CIAR	Chauffeur
23.		NAIMA ARON	CSRESA/DRADER	Enquêteur
24.	Ouest	YADJI DARMAN Benjamin	IGDR/IS2	Superviseur
25.		KOUAMO Stéphane (CE)	DESA/CSSRA	Enquêteur

8 CE : Chef d'Equipe

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

26.		SCHOUAME Jean Pierre	DESA/SDEES	Enquêteur
27.		MVONDO Judith	DESA/SDEES	Enquêteur
28.		DOMTCHOM DOMKAM Dimitri	DESA/CIAR	Enquêteur
29.		WANKO Epse KOM BEATRICE	CSRESA/DRADER	Enquêteur
30.		KOUAYIM Thierry	DESA/CIAR	Enquêteur



Rédigé par la Direction des Enquêtes et des
Statistiques Agricoles

Tél : [\(237\) 222 23 45 07](tel:(237)222234507) / 222 23 97 49

Site : www.minader.cm